



HAL
open science

Les mobilités géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur de Bourgogne

Christine Guégnard, Claire Michot, Cathy Perret

► **To cite this version:**

Christine Guégnard, Claire Michot, Cathy Perret. Les mobilités géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur de Bourgogne. 2009, 67 p. halshs-00444483

HAL Id: halshs-00444483

<https://shs.hal.science/halshs-00444483v1>

Submitted on 6 Jan 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut de recherche sur l'éducation
Sociologie et économie de l'éducation

Céreq

Centre d'études et de recherches sur les qualifications
Centre régional associé de Dijon



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE

Les mobilités géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur de Bourgogne

Christine Guégnard, Claire Michot, Cathy Perret

— Mars 2009 —

**Les mobilités géographiques
des jeunes
de l'enseignement supérieur
de Bourgogne**

Christine Guégnard, Claire Michot, Cathy Perret

– Mars 2009 –

Sommaire

<i>I</i>ntroduction	4
1 - Contexte	4
2 - Méthodologie	5
<i>M</i>obilités géographiques des bacheliers	11
1 - Repères sur les bacheliers	11
2 - Les bacheliers étudiants	12
3 - Les changements de région des inscrits à l'Université	14
4 - Les déterminants des mobilités géographiques	21
5 - Éléments de synthèse	25
<i>M</i>obilités géographiques des étudiants de l'Université	27
1 - Repères sur les étudiants	27
2 - Les changements de région des étudiants	29
3 - Les déterminants des mobilités géographiques	39
4 - Éléments de débats	45
<i>P</i>remier emploi des diplômés de l'enseignement supérieur	47
1 - Regards sur les conditions d'entrée dans la vie active	47
2 - Les changements de région des diplômés	50
3 - Les déterminants des mobilités des actifs	53
4 - Éléments de discussion	54
<i>C</i>onclusion et Perspectives	56
<i>B</i>ibliographie	60
<i>L</i>iste des tableaux	62
<i>L</i>iste des sigles et abréviations	63
<i>A</i>nnexe	64

La formation des jeunes et leur insertion professionnelle restent au premier plan des préoccupations non seulement des familles mais également des responsables éducatifs et des Régions. Mettre l'accent sur le contexte géographique, notamment la mobilité ou la sédentarité des jeunes et des étudiants, apparaît important dans la mesure où ces migrations sont au cœur des enjeux du développement économique et de la croissance d'un territoire ou d'une région.

L'IREDU, unité mixte CNRS-Université de Bourgogne et centre associé au Céreq, a été sollicité par le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de Bourgogne pour réaliser une étude portant sur les mobilités géographiques des étudiants. Où s'inscrivent les nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur ? Où les étudiants continuent-ils leurs parcours universitaires ? Les jeunes de Bourgogne restent-ils pour travailler dans leur région de formation ? Cette étude doit permettre de mieux cerner le phénomène observé en Bourgogne de départ de ses jeunes à des moments clés – après le baccalauréat, lors du passage des cycles universitaires, au moment de l'entrée dans le monde du travail – et d'apporter des éléments de réflexion quant aux comportements migratoires des étudiants et des diplômés.

Ce rapport présente le bilan de l'étude avec un exposé du contexte et de la méthodologie en introduction. Il se décline en trois parties qui se rapportent aux trois populations de jeunes étudiées. Le premier chapitre porte sur les mobilités géographiques des jeunes bacheliers entrant à l'Université. L'examen des migrations des étudiants au cours de leur cursus ou de leur parcours de formation à l'Université constitue le cœur du deuxième chapitre. Enfin, la dernière partie s'intéresse plus particulièrement au devenir professionnel des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cette étude permet ainsi de dresser un panorama des mobilités géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur de Bourgogne à la fin des années 90. Au-delà, il a également pour objectif de mettre en évidence ce qu'il est actuellement possible d'étudier en termes de mobilités géographiques, sachant que les sources d'informations statistiques n'ont pas ou peu évolué au cours des dernières années. Face aux constats dégagés dans ces trois parties, la conclusion propose ainsi des perspectives d'études des mobilités géographiques des jeunes dans le contexte actuel pour la région Bourgogne.

***I**ntroduction*

L'accès à l'université et l'obtention d'un premier emploi sont des moments clés pour la mobilité géographique (Baron, Cathy, 2008). Ainsi, début des années 2000, près de 44 % des bacheliers s'inscrivent à l'Université de leur région d'obtention du baccalauréat. Près de 27 % des diplômés de l'enseignement supérieur n'habitent plus dans leur région d'études après trois ans de vie active (Caro, Martinelli, 2002). Quelles sont les spécificités de la Bourgogne en ce qui concerne les migrations des jeunes ?

1 – Contexte

En termes démographiques, entre 1999 et 2006, la Bourgogne est une des régions françaises les moins dynamiques, en avant-dernière position, juste devant la Champagne-Ardenne, seule région où la population baisse (Insee, 2007a). Au jeu des migrations interrégionales, la Bourgogne perd des jeunes. Elle laisse ainsi partir davantage de jeunes âgés de 20 à 29 ans qu'elle n'en accueille, et détient le taux de migration nette des jeunes le plus déficitaire des régions après la Basse-Normandie. En outre, la Bourgogne fait partie des quatre régions qui pourraient perdre des habitants avec l'Auvergne, la Lorraine et la Champagne-Ardenne et elle est considérée comme une région où le vieillissement de la population va s'accroître d'ici 2030 (Insee, 2007b).

Tous ces éléments sont autant d'inquiétudes pour les acteurs régionaux et locaux. En effet, former une main-d'œuvre qualifiée et diplômée, parvenir à la garder mais aussi attirer de nouvelles populations constituent un gage de développement économique régional. Les conséquences pour les territoires qui bénéficient ou au contraire qui pâtissent des mobilités sont loin d'être négligeables, puisqu'elles peuvent constituer un levier ou un ralentissement du développement économique de la croissance régionale. Les migrations géographiques des populations, notamment celles des jeunes, se placent ainsi au cœur de nombreux enjeux et intérêts dans la compétition que se livrent les territoires.

Dans ce cadre, cette étude a pour objectif d'apporter des éléments d'informations sur les mouvements géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur de Bourgogne lors de leurs études et au moment de leur entrée dans la vie active. En effet, il existe actuellement peu

d'informations sur ces migrations puisque les données de recensement restent exploitées en fonction de l'âge et non de la situation des jeunes (études ou emploi). Cet éclairage a pour ambition de proposer des pistes de réflexion aux acteurs régionaux, notamment en termes de formation des jeunes de l'enseignement supérieur. En effet, dans une économie de plus en plus axée sur la connaissance, l'élévation du niveau de qualification des jeunes est considérée comme un atout économique. En outre, en développant de nouvelles formations de plus en plus prestigieuses, les responsables locaux et régionaux peuvent s'assurer de rester dans la compétitivité régionale des offres de formations, notamment en s'impliquant dans le financement et le développement de l'enseignement supérieur. La connaissance des mobilités peut alors être non seulement un instrument d'évaluation des politiques d'enseignement supérieur et du financement de l'éducation supérieure dans une région, mais également un outil de pilotage dans la mise en place de futures politiques éducatives régionales.

2 – Méthodologie

Cette étude des migrations des jeunes de Bourgogne s'appuie les travaux réalisés par Baron *et al.* (2003 ; 2005) pour toutes les régions métropolitaines françaises, qui définissent la mobilité géographique comme un changement de région à l'intérieur du territoire national (*cf.* encadré n°1). Elle propose un panorama des mobilités des jeunes de l'enseignement supérieur en Bourgogne à la fin des années 90, en adoptant une perspective comparative afin de dégager des pistes de réflexions pertinentes pour les années actuelles.

Encadré n°1 - Quelques précisions sur la définition de la mobilité géographique

Dans cette étude, la définition adoptée tend à associer la mobilité interrégionale à une mobilité de longue distance. Basée sur un découpage administratif du territoire, il est important de souligner que cette mobilité peut en fait renvoyer à des réalités complètement différentes : mobilité de courte distance lorsque le passage de la « frontière » régionale s'effectue dans des zones chevauchant deux régions, la distance parcourue pour aller étudier ou travailler dans une autre région peut également être plus faible ou plus élevée que celle parcourue à l'intérieur de la région. À titre d'exemple, les Mâconnais sont plus proches de Lyon situé en Rhône-Alpes que de Dijon où se situe l'université de Bourgogne - région à laquelle ils appartiennent. Précisons que les termes mobilités et migrations sont employés comme des synonymes. En effet, nous considérons que les changements de lieu en cours d'études ou sur le marché du travail, tels qu'ils peuvent être appréhendés dans les deux sources d'informations utilisées correspondent à un changement d'espace de vie pour les personnes migrantes (Thumerelle, 1986 ; Courgeau, 1988). En outre, ces changements de lieu peuvent modifier l'occupation de l'espace (Picouet, 1991) et correspondre à une transformation de la répartition spatiale des populations (modification de la « hiérarchie régionale », voire urbaine).

Ainsi, l'étude des mouvements géographiques des jeunes de l'enseignement supérieur concerne trois populations : les bacheliers, les étudiants en cours d'études et les diplômés accédant à un premier emploi. Précisons que les bacheliers et étudiants en cours d'études concernent seulement les jeunes faisant le choix de l'Université. Ces deux populations sont observées en fonction de cinq types de formation : IUT (Institut universitaire de technologie),

Sciences et STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), Lettres et Sciences Humaines, Santé, Droit-Économie-AES (Administration économique et sociale). En outre, afin de mettre à jour les singularités de la Bourgogne, la situation est toujours comparée aux résultats nationaux et confrontée à quatre autres régions choisies par le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de Bourgogne, à savoir l’Auvergne, le Centre, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté.

Pour mieux préciser les contours de cette étude, les sources de données mobilisées et les indicateurs retenus sont présentés dans les deux sections suivantes.

2.1 - Les sources de données

L’étude est conduite à partir de deux sources d’informations dont l’intérêt est de situer toutes les mobilités durant une même période, c’est-à-dire, les années 1998 et 1999 :

1) L’enquête annuelle sur les étudiants dit « **Système d’Information sur le Suivi de l’Etudiant** » de la Direction de l’Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP, ministère de l’Education nationale) exploitée pour les années universitaires 1998 et 1999. Deux types de bases de données extraites de cette enquête ont été utilisés :

- la Base Centrale de Pilotage (BCP) contient des données agrégées et permet de cerner les mobilités des jeunes lors de leur entrée à l’université et au cours de leurs études par le biais de la région de résidence des parents et la région d’inscription de l’étudiant.
- Le fichier de couplage rassemblant les informations de deux cohortes d’inscrits à l’université permet d’appréhender la mobilité des étudiants en comparant les lieux d’inscription des jeunes en 1998 et 1999, et pour les bacheliers en ayant leur région d’obtention du baccalauréat.

2) L’enquête « **Génération 98** » du Céreq permet d’apprécier les mobilités des jeunes en phase d’insertion professionnelle en comparant la région de formation en 1998 et celle où le jeune exerce son premier emploi (emplois de vacances exclus). Compte tenu de la durée d’accès au premier emploi (1 à 2 mois), les migrations sont concentrées sur les années 1998 et 1999.

L’exploitation de ces différentes sources de données a été rendue possible grâce à leur mise à disposition par la Direction de l’Evaluation, de la Prospective et de la Performance et par le Céreq.

Champs présents dans les sources mobilisées

	Formations incluses	Formations exclues
L'enquête annuelle sur les étudiants dit « Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant » de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP)	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les unités du système universitaire public de France en prenant en compte toutes les formations diplômantes d'au moins un an. - Inscrits en IUT, IUP, - Elèves en formations d'ingénieurs universitaires, - Etudiants préparant le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), - Certains diplômés de formation en alternance, - Inscrits dans une formation d'enseignement à distance 	<ul style="list-style-type: none"> - Auditeurs libres inscrits à l'université - Etudiants des IUFM, - Inscrits en STS ou en CPGE, - Etudiants des écoles ne relevant pas du ministère de l'Éducation nationale (formations dépendant du ministère de la Jeunesse et des Sports ou du ministère de l'Agriculture, les écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de la Défense, de notariat, les écoles juridiques, d'art, d'architecture, de la santé et du social, une partie des écoles d'ingénieurs et de commerce...)
L'enquête « Génération 98 » du Céreq	<p>L'ensemble des sortants des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS, - Universités, du premier au troisième cycle, - IUFM, - Ecoles d'ingénieurs et de commerce, d'art et d'architecture, de la santé et du social, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme correspondant à la classe de sortie 	<p>Etudiants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations dépendant du ministère de la Jeunesse et des Sports, - Ecoles ingénieurs sous tutelle du ministère de la Défense, - Ecoles de notariat, juridiques, les écoles normales supérieures, - Elèves sortis non diplômés des écoles de l'enseignement supérieur, Etudiants de nationalité étrangère issus de l'Université.

Encadré n°2 - La BCP (Base Centrale de Pilotage) de la DEPP

La Base Centrale de Pilotage de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale regroupe les données issues de l'enquête annuelle sur les étudiants réalisée à partir des dossiers d'inscriptions. Elle permet de comptabiliser la totalité des inscriptions et toutes les unités d'enseignements du système universitaire public de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer depuis l'année universitaire 1996-1997. Elle donne également accès aux caractéristiques des étudiants. Prenant en compte toutes les formations diplômantes d'au moins un an, ces enquêtes annuelles incluent les inscrits des IUT, des IUP et des formations d'ingénieurs universitaires, mais aussi les étudiants préparant le diplôme d'accès aux études universitaires, certaines formations en alternance, et les inscrits dans une formation d'enseignement à distance.

Dans cette base, chaque enregistrement correspond à une inscription, qu'elle soit principale ou secondaire et non à un étudiant. Ainsi, lorsqu'un étudiant est inscrit à la préparation de plusieurs diplômes dans une université, l'une de ces inscriptions est désignée comme étant l'inscription principale de l'étudiant. La règle générale tend à donner la priorité aux diplômes nationaux par rapport aux diplômes universitaires, puis dans un second temps à la formation de niveau le plus élevé. Cette base de données ne couvre pas l'ensemble de l'enseignement supérieur. En sont exclus les jeunes inscrits en STS ou en CPGE et l'ensemble des écoles ne relevant pas du ministère de l'Éducation nationale. On peut estimer qu'elle regroupe environ deux tiers des effectifs étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, soit plus de 1,4 million d'étudiants sur les 2,1 millions recensés. À partir de la BCP, les mobilités interrégionales des jeunes en cours d'études sont estimées en comparant la région de résidence des parents et la région d'inscription de l'étudiant. Signalons que mis à part le département de résidence des parents, la BCP ne recense pas d'autres informations sur l'origine géographique des jeunes. Le lieu du baccalauréat est inconnu alors qu'il s'agit *a priori* d'une variable plus fiable pour évaluer les mobilités de formation. Sont exclus de l'étude, les étudiants venant de l'étranger et ceux dont le lieu de résidence des parents est inconnu. Ainsi, à titre d'exemple, pour l'année universitaire 1999-2000, l'examen des mobilités a été réalisé à partir des 1 348 479 inscriptions principales recensées dans la BCP. Pour toutes les régions, le nombre de jeunes inscrits hors de la région de résidence des parents et la région de destination des jeunes peuvent être connus. De même, le nombre et l'origine des jeunes venant étudier dans un établissement d'une région peuvent être calculés. Les mobilités interrégionales peuvent être appréciées pour les bacheliers de l'année en cours et par cycles et filières de formation.

Le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant regroupe les données issues de l'enquête annuelle de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale menée auprès des établissements universitaires concernant les caractéristiques de chaque étudiant inscrit. Ces données sont regroupées dans un fichier appelé « fichier de couplage », qui rassemble les informations de deux cohortes d'inscrits à l'université. On a systématiquement exclus des analyses les étudiants âgés et les étudiants relevant du régime de la formation continue (les motivations des études pouvant être très largement différentes : reconversion professionnelle, loisirs avec par exemple les universités du 3^e âge, etc.), ainsi que ceux n'ayant pas la nationalité française (la différenciation entre étudiants venant effectivement de l'étranger et ceux ayant effectué leur scolarité en France est impossible à faire avec les informations contenues dans le fichier de « couplage »). Signalons que, à partir de l'extraction du fichier de couplage demandée, la région de résidence des parents ne peut être connue, contrairement à ce qui pouvait être demandé en interrogeant la BCP (Baron *et al.*, 2003).

Pour les bacheliers, ce travail s'appuie sur un échantillon de 225 353 jeunes inscrits pour la première fois à l'université à la rentrée 1999 dans un établissement de France métropolitaine (néo-bacheliers). Ayant obtenu leur baccalauréat lors de la session de juin ou septembre de cette même année, ils sont âgés de moins de 35 ans, de nationalité française et relèvent du régime de la formation initiale. Les jeunes, dont la profession et catégorie sociale (PCS) des parents n'est pas renseignée, ont été exclus de l'étude compte tenu d'un effet régional remarquable : 44 % des individus pour lesquels la PCS des parents n'est pas renseignée sont inscrits en Ile de France, alors que cette région n'accueille que 20% des nouveaux bacheliers entrant à l'université. La mobilité interrégionale est appréhendée en comparant la région d'obtention du baccalauréat en 1999 avec celle de l'établissement universitaire d'inscription en 1999.

En ce qui concerne les étudiants en cours d'études, l'étude des déterminants est réalisée à partir d'un échantillon de 763 317 étudiants issus du « fichier de couplage », celui-ci permettant la réalisation d'un suivi longitudinal des étudiants durant deux années consécutives et l'appréciation des mobilités des étudiants en cours d'études en connaissant le lieu d'inscription aux années N et (N-1). Âgés de moins de 35 ans, de nationalité française et relevant du régime de la formation initiale, ces étudiants sont inscrits à la rentrée 1998 et à la rentrée 1999 dans une université de France métropolitaine. Comme dans le cas des bacheliers, ceux dont la PCS des parents n'est pas connue ont été exclus compte tenu du même effet francilien : 40% d'entre eux, pour lesquels la PCS des parents n'est pas renseignée, sont inscrits en Île de France, alors que cette région n'accueille que deux étudiants sur dix inscrits à l'université. La mobilité interrégionale est appréciée en comparant les régions des établissements d'inscription en 1998 et en 1999. Deux éclairages ont été faits et concernent respectivement les mobilités régionales lors de l'entrée en 2^e cycle et lors des passages du 2^e au 3^e cycle. Le travail relatif aux étudiants passant du 1^{er} au 2^e cycle concerne 133 712 étudiants ; celui relatif aux passages du 2^e au 3^e cycle porte sur 42 503 individus.

Cette enquête, réalisée par le Céreq au printemps 2001, concerne un échantillon de 54 000 sortants de formation initiale en 1998, dont 1 600 relèvent de la région Bourgogne, de tous niveaux et toutes spécialités de formation, parmi les 742 000 jeunes qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif. Elle a pour finalité de rendre compte des parcours d'insertion des jeunes entre la date de fin de leur formation initiale (1998) et celle de l'enquête, environ trois ans plus tard. Représentative par régions et grands niveaux de formation, elle couvre 98 % des formations initiales dispensées en France métropolitaine et ne s'intéresse qu'aux « primo-sortants », c'est-à-dire à des jeunes qui n'ont pas connu d'interruption d'études de plus d'un an à l'exception du service national (Céreq, 2002). L'enquête a touché plus de 30 000 sortants de l'enseignement supérieur parmi les 367 000 jeunes qui avaient quitté pour la première fois le système supérieur d'éducation. Elle couvre l'ensemble des sortants des universités, du premier au troisième cycle, des IUFM ainsi que les jeunes issus des écoles d'ingénieurs et de commerce, d'art et d'architecture, de la santé et du social, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme correspondant à la classe de sortie.

Les mobilités interrégionales des jeunes lors de leur sortie de l'enseignement supérieur sont appréhendées en comparant la région de formation en 1998 et celle où le jeune exerce son premier emploi (emplois de vacances exclus). Compte tenu de la durée moyenne d'accès au premier emploi des jeunes à l'issue de l'enseignement supérieur (1 à 2 mois), les mobilités sont concentrées sur les années 1998 et 1999. L'examen des migrations fait abstraction des mobilités multiples pouvant avoir eu lieu entre la sortie de formation et l'accès au premier emploi. L'étude des mobilités est réalisée à partir d'un échantillon de plus de 28 000 sortants de l'enseignement supérieur en 1998, représentant 345 000 jeunes qui avaient quitté pour la première fois le système supérieur d'éducation. Sont exclus, les jeunes qui n'ont pas occupé d'emploi sur la période couverte par l'enquête ou dont le lieu d'emploi est inconnu, ainsi que les jeunes dont le lieu du premier emploi se situe à l'étranger ou dans les DOM-TOM (soit respectivement près de 8 000 et 500 jeunes). Pour toutes les régions métropolitaines, on peut connaître le nombre de jeunes formés dans une région partis travailler hors de celle-ci, ainsi que le nombre de jeunes travaillant dans la région sans y avoir été formés. Les mobilités interrégionales des jeunes de l'enseignement supérieur sont seulement déclinées en deux niveaux : le supérieur court (niveaux IV+ et III) et le supérieur long (niveaux I & II). En effet, la taille de l'échantillon ainsi que les méthodes de construction de la base de sondage et de redressements statistiques ne permettent pas de produire des estimations fiables pour d'autres types de découpage régional des sorties de l'enseignement supérieur. Enfin, les destinations et origines géographiques des migrants lors de leur entrée sur le marché du travail peuvent être évaluées de manière fiable en procédant à des regroupements pour chaque région.

2.2 - Les indicateurs relatifs aux mobilités régionales des jeunes

Dans cette étude, la mobilité géographique des jeunes est appréciée à partir de différents indicateurs :

- **Flux de sortie d'une région** : Nombre de jeunes quittant une région pour une autre.

Dans le cas des bacheliers et des étudiants, il s'agit des jeunes partant étudier dans une région autre que celle où ils suivaient leurs études l'année précédente (fichier de couplage) ou différente de la région de résidence de leurs parents (BCP) ;

Dans le cas des jeunes actifs, il s'agit des jeunes formés dans la région mais occupant un premier emploi hors de celle-ci.

- **Flux d'entrée d'une région** : Nombre de jeunes entrant dans une région en provenance d'une autre.

Dans le cas des bacheliers et des étudiants, il s'agit des jeunes quittant leur région d'origine pour venir étudier dans une autre région (fichier de couplage ou BCP) ;

Dans le cas des jeunes actifs, il s'agit des jeunes non formés dans la région y arrivant pour occuper un premier emploi.

- **Solde migratoire régional** : Différence observée entre les flux d'entrée et de sortie d'une région.

- **Volume migratoire régional** : Somme des flux d'entrée et de sortie d'une région.

- **Indice régional d'attractivité** : Part du solde migratoire d'une région par rapport à son volume migratoire.

- **Taux régional d'émigration** : Part des jeunes de la région quittant la région parmi l'ensemble des jeunes étudiant ou travaillant dans la région.

Dans le cas des bacheliers et des étudiants : part des jeunes étudiant dans la région sans y avoir été inscrits l'année précédente parmi l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement de la région (fichier de couplage) ou part des jeunes dont les parents ne résident pas dans la région parmi l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement de la région (BCP) ;

Dans le cas des jeunes actifs : part des jeunes formés dans la région occupant un premier emploi hors de la région sur le total des jeunes formés dans la région.

- **Taux régional d'immigration** : Part des jeunes non originaires de la région parmi les jeunes de la région.

Dans le cas des bacheliers et des étudiants : part des jeunes étudiant dans la région sans y avoir été inscrits l'année précédente parmi l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement de la région ;

Dans le cas des jeunes actifs : part des jeunes obtenant leur premier emploi dans la région sans y avoir été formés par rapport à l'ensemble des jeunes ayant leur premier emploi dans la région.

Premier chapitre

Mobilités géographiques des bacheliers

Une fois le baccalauréat obtenu, les jeunes entrent dans une période importante durant laquelle ils doivent effectuer des choix quant à leur parcours futur, tant scolaire que professionnel. Certains choisissent de poursuivre des études supérieures longues ou courtes et d'autres entrent dans la vie active. Ce chapitre s'intéresse principalement aux bacheliers de Bourgogne entrant à l'Université. Suivent-ils leurs études supérieures en Bourgogne ou migrent-ils vers d'autres régions, et s'ils partent dans quelle discipline s'inscrivent-ils ? De même, la Bourgogne accueille-t-elle des bacheliers d'autres régions et si tel est le cas, d'où sont-ils originaires et dans quelle filière s'orientent-ils ? Et quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers ? Ces questions constitueront les principaux axes de ce chapitre, en menant une analyse comparative avec quatre autres régions.

1 – Repères sur les bacheliers

À la session 1999, le nombre de lauréats s'élève à 13 140 en Bourgogne, avec un taux de réussite de 80 %, toutes séries confondues (*cf.* tableau 1). L'effectif des bacheliers de Bourgogne est plus important que celui des régions Franche-Comté, Auvergne et Champagne-Ardenne, mais largement inférieur à celui de la région Centre (19 200 diplômés). Les jeunes de Bourgogne connaissent un succès proche des autres académies, légèrement supérieur à la moyenne nationale (79 %).

Le taux de succès diffère peu selon les séries. Pour 100 bacheliers de Bourgogne, 52 ont un baccalauréat général, 30 un baccalauréat technologique et 18 un baccalauréat professionnel. Ces mêmes proportions se retrouvent au niveau des régions étudiées et de la France entière (*cf.* tableau 29 en annexe).

Tableau 1 - Résultats au baccalauréat de la session 1999

Région	Bac Général		Bac Technologique		Bac Professionnel		Ensemble	
	Admis	% admis	Admis	% admis	Admis	% admis	Admis	% admis
Auvergne	5736	81,7	3098	83,1	2011	80,7	10845	81,9
Bourgogne	6859	79,4	3981	81	2304	81	13144	80,2
Centre	10078	80	5833	81,8	3306	77,8	19217	80,1
Champagne-Ardenne	5704	78,8	3481	78,2	2144	77,8	11329	78,4
Franche-Comté	5046	81,5	3115	80,3	1968	82,4	10129	81,3
France	259009	78,6	144947	78,9	85402	78,0	489358	78,5

Source : MENRT - DEPP, 1999.

Lecture : 6 859 jeunes ont obtenu leur baccalauréat général en Bourgogne, avec un taux de réussite de 79,4 %.

2 – Les bacheliers étudiants

L'Université demeure l'orientation privilégiée des nouveaux bacheliers. Selon les chiffres nationaux, près de la moitié des bacheliers généraux, technologiques et professionnels s'inscrivent dès la rentrée suivante à l'Université (dont 9 % en IUT), 20 % vont en sections de techniciens supérieurs (STS), 7 % sont en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et 8 % suivent des formations dans d'autres écoles spécialisées (commerce, santé, social...). Au niveau France entière, 44 % des bacheliers s'inscrivent dans les universités de leur région d'obtention du baccalauréat à la rentrée universitaire 1999-2000 (cf. tableau 2). Près de **35 % des bacheliers de Bourgogne s'inscrivent à l'Université de Bourgogne** (et IUT). Ce chiffre est légèrement plus élevé que celui de la Champagne-Ardenne (33 %), mais nettement inférieur à celui des régions Auvergne (40 %), Franche-Comté (40 %) et Centre (38 %).

Tableau 2 - Répartition des bacheliers inscrits à l'Université de leur région du diplôme

Région	Total bacheliers session 1999	Bacheliers inscrits à l'Université de leur région	% bacheliers inscrits à l'Université dans leur région	Bacheliers inscrits dans une autre Université	% bacheliers inscrits dans une autre Université
Auvergne	10845	4339	40,0	917	8,5
Bourgogne	13144	4546	34,6	1244	9,5
Centre	19217	7268	37,8	1616	8,4
Champagne-Ardenne	11329	3759	33,2	1264	11,2
Franche-Comté	10129	4015	39,6	858	8,5
France	489358	215166	44,0	23815	4,9

Source : BCP, DEPP, 1999-2000 ; Amet, Perret, 2003.

Lecture : parmi les 13 144 bacheliers de Bourgogne de la session 1999, 4 546 sont inscrits à l'Université de Bourgogne l'année scolaire suivante, soit 34,6 %, et 1 244 bacheliers sont inscrits dans une autre université (soit 9,5 %).

Près de 10 % des bacheliers de Bourgogne poursuivent également des études à l'Université (et IUT) mais **hors de la région**, à l'image des bacheliers d'Auvergne (9 %), du Centre (8 %), de la Franche-Comté (9 %), et même de la Champagne-Ardenne qui affiche un taux d'inscription dans une autre Université sensiblement supérieur (11 %, cf. tableau 3).

Les bacheliers de Bourgogne inscrits à l'Université de leur région, font des choix d'orientation similaires à l'ensemble des bacheliers (cf. tableau 3). Ainsi, ils se retrouvent principalement en Lettres et Sciences Humaines (32 %), puis en Sciences-STAPS (22 %), en Droit-Économie-AES (20 %), en IUT (18 %), et en Santé (8 %). Des exceptions : l'IUT est la deuxième destination pour les bacheliers de Champagne-Ardenne, tout comme la filière Droit-Économie-AES pour les jeunes de la région Centre.

Tableau 3 - Répartition des bacheliers à l'Université de leur région (en %)

Région	Droit-Eco-AES	IUT	Lettres-Sciences Humaines	Santé	Sciences-STAPS	Total
Auvergne	17,0	17,6	34,1	9,3	22,0	100
Bourgogne	20,3	17,7	32,0	8,1	21,8	100
Centre	22,4	20,1	33,1	6,4	18,1	100
Champagne-Ardenne	22,6	25,8	27,3	8,1	16,2	100
Franche-Comté	19,0	20,1	29,4	10,4	21,1	100
France	21,8	16,8	32,1	7,2	22,0	100

Source : MENRT- DEPP, 1999.

Lecture : parmi les bacheliers de Bourgogne inscrits à l'Université de Bourgogne à la rentrée 1999-2000, 20,3 % sont inscrits en Droit-Eco-AES, 17,7 % en IUT... 21,8 % en Sciences et STAPS.

De même, les lauréats de Bourgogne, qui poursuivent des études universitaires dans une autre région, font des choix analogues à l'ensemble des bacheliers (cf. tableau 4). En fait, le tiers d'entre eux s'orientent en institut universitaire de technologie, puis en Lettres et Sciences Humaines (31 %), en Sciences et STAPS (18 %), en Droit-Économie-AES (12 %) et en Santé (6 %).

Tableau 4 - Répartition des bacheliers inscrits à l'Université dans une région autre (en %)

Région	Droit-Eco-AES	IUT	Lettres-Sciences Humaines	Santé	Sciences et STAPS	Total
Auvergne	16,1	33,6	33,7	3,5	13,1	100
Bourgogne	12,1	33,0	31,3	5,7	17,9	100
Centre	13,2	34,6	24,1	6,3	21,8	100
Champagne-Ardenne	14,6	24,9	38,8	5,1	16,5	100
Franche-Comté	16,8	24,2	37,4	4,4	17,1	100
France	14,8	26,5	32,7	5,6	20,4	100

Source : MENRT - DEPP, 1999.

Lecture : parmi les bacheliers de Bourgogne inscrits en 1999-2000 dans une autre université située hors de la Bourgogne, 12,1 % sont inscrits en Droit-Eco-AES, 33 % en IUT... 17,9 % en Sciences et STAPS.

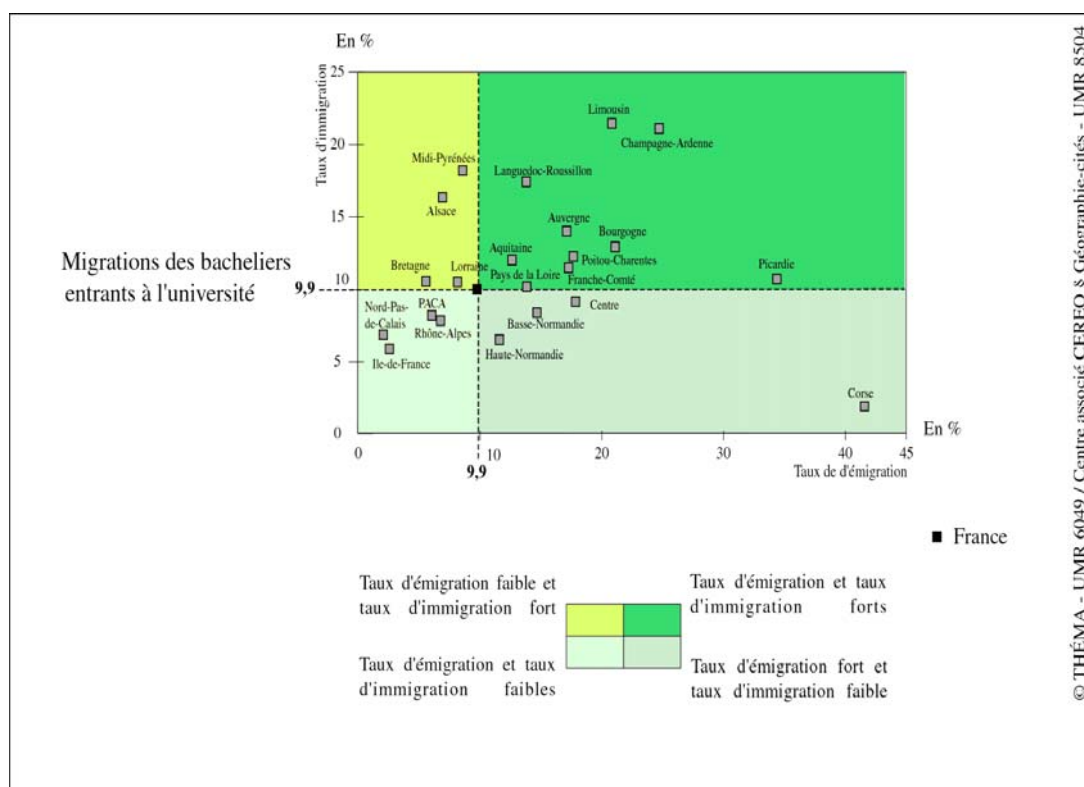
3 – Les changements de région des inscrits à l'Université

Les bacheliers peuvent choisir ou être amenés à se déplacer pour poursuivre leurs études. Afin de mieux appréhender les mobilités géographiques des bacheliers, deux approches différentes sont mobilisées : l'une s'appuie sur les taux d'émigration et d'immigration et l'autre recourt aux flux de sortie et d'entrée régionaux.

- **Taux d'émigration et d'immigration**

La Bourgogne se positionne au **3^e rang des régions qui perdent la plus forte proportion de bacheliers qui s'inscrivent à l'université**. Parmi les jeunes dont les parents résident en Bourgogne, 22 % des bacheliers poursuivent des études universitaires hors de l'académie de Dijon (*cf.* figure 1). Ce taux est proche de celui des autres régions étudiées, mais dans une proportion moindre, autour de 18 %. Seule, la Champagne-Ardenne enregistre le plus fort taux d'émigration de ses bacheliers (25 %). Ces cinq territoires se situent dans le peloton de tête des régions qui perdent le plus de bacheliers. Alors qu'au niveau national, un bachelier sur dix entrants à l'Université s'inscrit dans une région différente de celle d'obtention du baccalauréat.

Figure 1 - Migrations : typologie des taux d'émigration et d'immigration régionaux



Sources : BCP, DEPP, 1999-2000, Amet-Perret, 2003.

Définitions : Taux d'émigration = Nombre de jeunes bacheliers de la région inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur hors de la région (sorties)/population totale des jeunes bacheliers dont les parents résident dans la région. Taux d'immigration = Nombre de jeunes ayant eu leur baccalauréat hors de la région d'inscription à l'université (entrées)/population totale des jeunes bacheliers inscrits dans une université de la région.

La Bourgogne se place au **7^e rang des territoires qui accueillent la plus forte proportion de bacheliers des autres régions parmi ses inscrits à l'université**. Ainsi, près de 13 % des bacheliers ont des parents qui résident hors de la région Bourgogne (chiffre supérieur au niveau national, 10 %). L'Auvergne et la Franche-Comté se trouvent dans la même situation, alors que le Centre affiche un taux plus faible (9 %). La Champagne-Ardenne se démarque nettement avec un taux d'immigration de 21 %, ce qui la met au 2^e rang hiérarchique des vingt-deux régions françaises accueillant le plus de bacheliers d'autres lieux. L'Auvergne arrive au 6^e rang, la Franche-Comté au 10^e rang et enfin, le Centre au 15^e rang. Les relatives bonnes situations de la Bourgogne, de la Champagne-Ardenne comme de l'Auvergne s'expliquent en partie par la faiblesse de leurs effectifs d'inscrits à l'université.

La même tendance se retrouve pour toutes les filières universitaires, de manière plus ou moins accentuée selon les disciplines et les territoires (*cf.* tableau 5). Ainsi, parmi les bacheliers entreprenant des études en IUT, les Bourguignons tendent plus que les autres à choisir un établissement hors de la Bourgogne (34 %). Parallèlement, parmi les étudiants inscrits dans les IUT de Bourgogne, la proportion de bacheliers originaires d'autres régions est également importante (19 %). Ce phénomène concerne également les facultés de Lettres et Sciences Humaines (taux d'émigration de 21 % et d'immigration de 12 %), de Sciences et STAPS (taux respectivement de 18 % et 14 %), de la Médecine-Pharmacie (taux de 16 % et 9 %) et de Droit-Économie-AES (taux de 14 % et 9 %).

La Bourgogne connaît également un taux d'émigration supérieur des bacheliers supérieur à la moyenne nationale, quel que soit le type de baccalauréat, à l'instar de toutes les autres régions étudiées. Près du quart des bacheliers de Bourgogne, scientifiques, littéraires, technologiques suivent des formations universitaires hors de l'académie de Dijon, pour 17 % des bacheliers économiques, et seulement 13 % des titulaires du baccalauréat professionnel par ailleurs peu nombreux à continuer des études (*cf.* tableau 31 en annexe). Quant au taux d'immigration des jeunes à l'Université de Bourgogne, il varie de 9 % des bacheliers technologiques industriels et professionnels à 13 % des bacheliers scientifiques.

Tableau 5 - Migrations des bacheliers selon les filières d'inscription à l'Université (en %)

Région	Toutes filières		Droit-Eco-AES		IUT		Lettres et Sciences Humaines		Santé		Sciences et STAPS	
	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration
Auvergne	17,5	13,9	16,7	7,1	28,7	23,6	17,3	11,3	7,4	16	11,2	12,7
Bourgogne	21,5	12,9	13,9	9,2	33,8	19,1	21,1	11,8	16,1	8,9	18,3	13,5
Centre	18,2	8,9	11,6	3,7	27,7	17,3	13,9	8,2	18	2,5	21,1	8,3
Champagne-Ardenne	25,2	20,9	17,8	16,4	24,5	16,2	32,3	21,1	17,6	22,1	25,6	31,2
Franche-Comté	17,6	11,3	15,9	1,3	20,5	20,2	21,4	5,2	8,3	1,9	14,8	20,4
France	9,9	9,9	6,9	6,9	14,9	14,9	10,1	10,1	7,7	7,7	9,3	9,3

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : en Bourgogne, le taux d'émigration des bacheliers scolarisés à l'Université en 1999-2000 en Droit-Eco-AES est de 13,9 % alors que le taux d'immigration s'élève à 9,2 %.

Tableau 6 - Flux et solde migratoires des bacheliers selon les filières d'inscription

Région	Toutes filières			Droit-Eco-AES			IUT			Lettres et Sciences Humaines			Santé			Sciences et STAPS		
	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs
Auvergne	705	917	-212	57	148	-91	239	308	-69	189	309	-120	78	32	46	142	120	22
Bourgogne	673	1244	-571	94	150	-56	190	411	-221	196	389	-193	36	71	-35	157	223	-66
Centre	729	1616	-887	64	213	-149	312	559	-247	218	390	-172	12	102	-90	123	352	-229
Champagne-Ardenne	1002	1264	-262	169	184	-15	188	315	-127	277	491	-214	88	65	23	280	209	71
Franche-Comté	519	858	-339	10	144	-134	210	208	2	66	321	-255	8	38	-30	225	147	78
France	23815	23815		3516	3516		6309	6309		7799	7799		1343	1343		4848	4848	

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret., 2009.

Définitions : Flux de sortie = nombre de jeunes partant étudier dans une région autre que celle d'obtention du baccalauréat. Flux d'entrée = nombre de jeunes quittant la région d'obtention du baccalauréat pour venir étudier. Solde migratoire régional : différence observée entre les flux d'entrée et de sortie d'une région.

Lecture : en Bourgogne, le flux d'entrée des bacheliers scolarisés à l'Université en 1999-2000 en Droit-Eco-AES est de 94 jeunes alors que le flux de sortie concerne 150 jeunes, ce qui fait un solde négatif de 56.

- **Flux migratoires des bacheliers**

La Bourgogne enregistre un flux de sortie de 1 240 bacheliers et un flux d'entrée de 670 futurs étudiants inscrits à l'Université, soit un solde migratoire déficitaire de près de 570 jeunes (*cf.* tableau 6). Ce déficit apparaît plus prononcé pour la filière IUT (-221 jeunes), mais également pour les facultés de Lettres et de Sciences Humaines (-193 jeunes). Ces deux domaines de formation contribuent fortement au déficit des jeunes dans la région, les autres filières ont également un solde migratoire négatif, mais dans des proportions nettement moins importantes (-66 jeunes en Sciences et STAPS, -56 jeunes en Droit-Économie-AES, -35 jeunes en Santé).

À l'image de la Bourgogne, les autres régions analysées présentent un solde migratoire déficitaire de leurs bacheliers, toutes filières et baccalauréats confondus. Celui-ci est nettement plus élevé pour le Centre (-887 jeunes) notamment en IUT et Sciences-STAPS, et plus faible pour les autres territoires. Ce sont surtout les bacheliers scientifiques (-249 jeunes), puis les littéraires (-119) qui creusent le plus le déficit des inscriptions à l'Université de Bourgogne, suivis des bacheliers économiques (*cf.* tableau 32 en annexe). Au regard des trois autres régions, la Bourgogne et le Centre se différencient par de nombreux départs des bacheliers scientifiques.

Toutes disciplines confondues, **la Bourgogne apparaît peu attractive** : au palmarès des régions, elle se situe à la **17^e place** (sur 22 régions). Les autres régions étudiées dans cette comparaison apparaissent plus attractives, à l'exception du Centre (*cf.* tableau 7). La situation bourguignonne est la moins défavorable pour les filières Sciences-STAPS (14^e rang des régions). En revanche, cette région se singularise pour les études en IUT : elle figure en effet parmi les trois territoires français les moins attractifs juste devant la Picardie et la Corse.

Les principales destinations des bacheliers de Bourgogne inscrits à l'Université sont les régions Rhône-Alpes, Île de France, Auvergne, puis Franche-Comté (*cf.* tableau 8). Et la Bourgogne accueille surtout des bacheliers originaires de deux territoires limitrophes, la Champagne-Ardenne (250 arrivées), et la Franche-Comté (180 arrivées). Dans l'ensemble, les bacheliers des autres territoires migrent essentiellement vers des régions contiguës (*cf.* tableau 9). Ce sont les bacheliers de la région Centre qui partent le plus vers l'Île-de-France (près de 500 sorties).

Figure 2 - Soldes migratoires régionaux des bacheliers

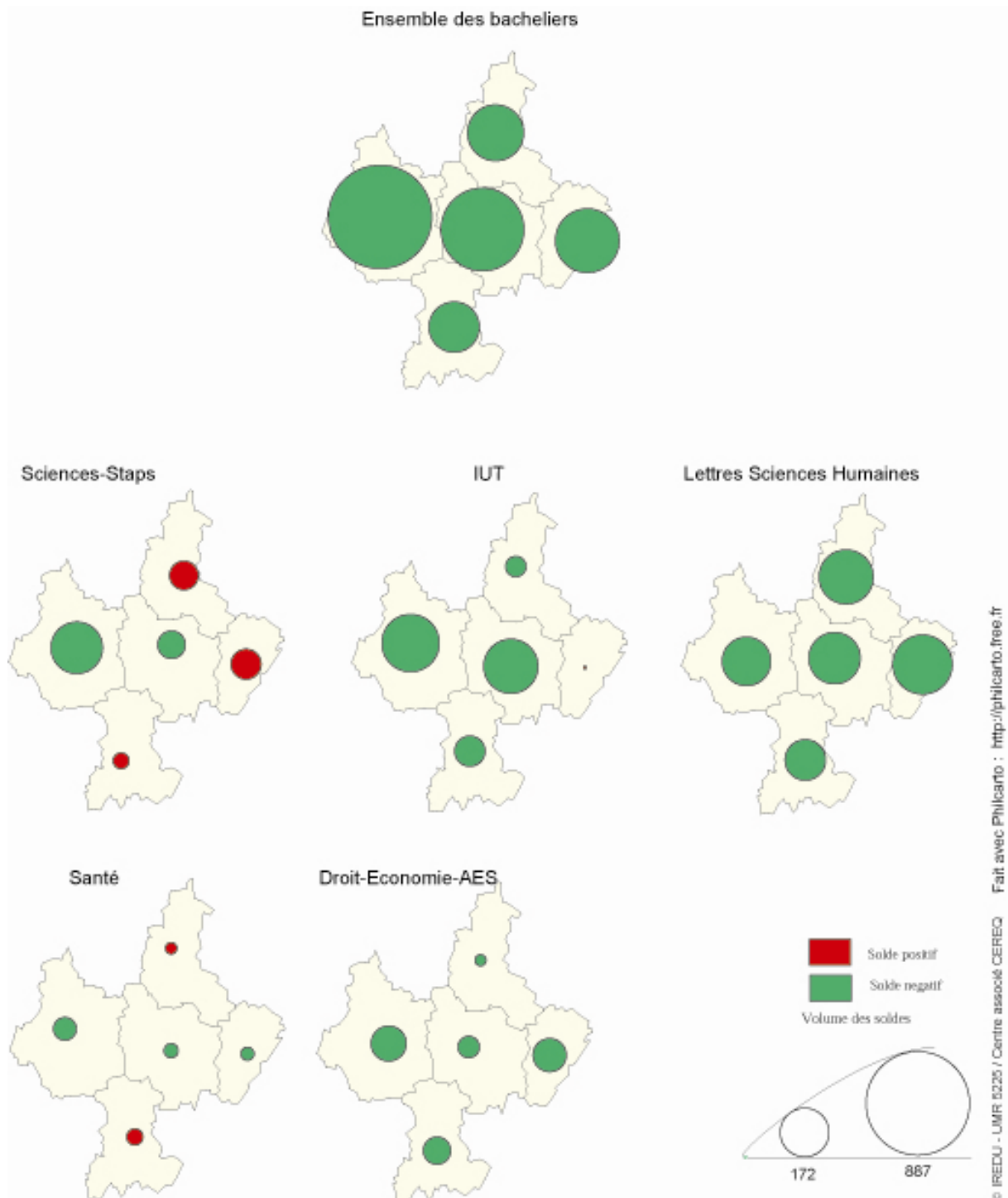


Tableau 7 - Attractivité des régions au niveau des bacheliers

Région	Toutes filières		Droit-Eco-AES		IUT		Lettres et Sciences Humaines		Santé		Sciences et STAPS	
	Taux d'attractivité	Classement des régions	Taux d'attractivité	Classement des régions	Taux d'attractivité	Classement des régions	Taux d'attractivité	Classement des régions	Taux d'attractivité	Classement des régions	Taux d'attractivité	Classement des régions
Auvergne	-13,1	13	-44,4	18	-12,6	14	-24,1	11	41,8	4	8,4	10
Bourgogne	-29,8	17	-23,0	15	-36,8	20	-33,0	15	-32,7	16	-17,4	14
Centre	-37,8	20	-53,8	19	-28,4	18	-28,3	13	-78,9	20	-48,2	20
Champagne-Ardenne	-11,6	12	-4,2	10	-25,2	16	-27,9	12	15,0	10	14,5	9
Franche-Comté	-24,6	16	-87,0	20	0,5	11	-65,9	20	-65,2	18	21,0	6

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Amet-Perret, 2003.

Définition : Taux d'attractivité régionale = solde migratoire/ volume migratoire (entrées + sortie de la région).

Lecture : en Bourgogne, le taux d'attractivité (entrées + sortie de la région) est négatif (- 29,8), ce qui la classe en 17^e position parmi les 22 régions.

Tableau 8 - Les principaux flux de sortie des bacheliers

Région	1 ^{er} flux	vers	2 ^e flux	vers	3 ^e flux	vers	4 ^e flux	vers
Auvergne	521	Rhône-Alpes	87	Midi-Pyrénées	53	Languedoc	49	Limousin
Bourgogne	466	Rhône-Alpes	190	Île-de-France	153	Auvergne	98	Franche-Comté
Centre	497	Île-de-France	218	Pays de la Loire	144	Poitou-Charentes	139	Limousin
Champagne-Ardenne	439	Lorraine	253	Bourgogne	194	Nord Pas de Calais	133	Île-de-France
Franche-Comté	308	Alsace	176	Bourgogne	144	Rhône-Alpes	122	Lorraine

Sources : BCP, DEPP, 1999-2000 ; Amet-Perret, 2003.

Lecture : les bacheliers de Bourgogne partent s'inscrire à la rentrée universitaire 1999-2000 en premier vers la région Rhône-Alpes (466 jeunes), puis l'Île-de-France, l'Auvergne, et la Franche-Comté (98 jeunes).

Tableau 9 - Les principaux flux d'entrée des bacheliers à l'Université

Région	1 ^{er} flux	de	2 ^e flux	de	3 ^e flux	de	4 ^e flux	de
Auvergne	170	Limousin	153	Bourgogne	110	Rhône-Alpes	81	Languedoc-Roussillon
Bourgogne	254	Champagne-Ardenne	177	Franche-Comté	105	Rhône-Alpes	36	Centre
Centre	182	Pays de la Loire	109	Île-de-France	93	Poitou-Charentes	79	Bourgogne
Champagne-Ardenne	690	Picardie	107	Île-de-France	59	Bourgogne	31	Lorraine
Franche-Comté	124	Alsace	98	Bourgogne	51	Rhône-Alpes	32	Lorraine

Sources : BCP, DEPP, 1999-2000 ; Amet-Perret, 2003.

Lecture : arrivent à l'Université de Bourgogne à la rentrée 1999-2000, en premier les bacheliers de Champagne-Ardenne (254 jeunes), puis ceux de Franche-Comté, Rhône-Alpes, Centre (36).

4 – Les déterminants des mobilités géographiques

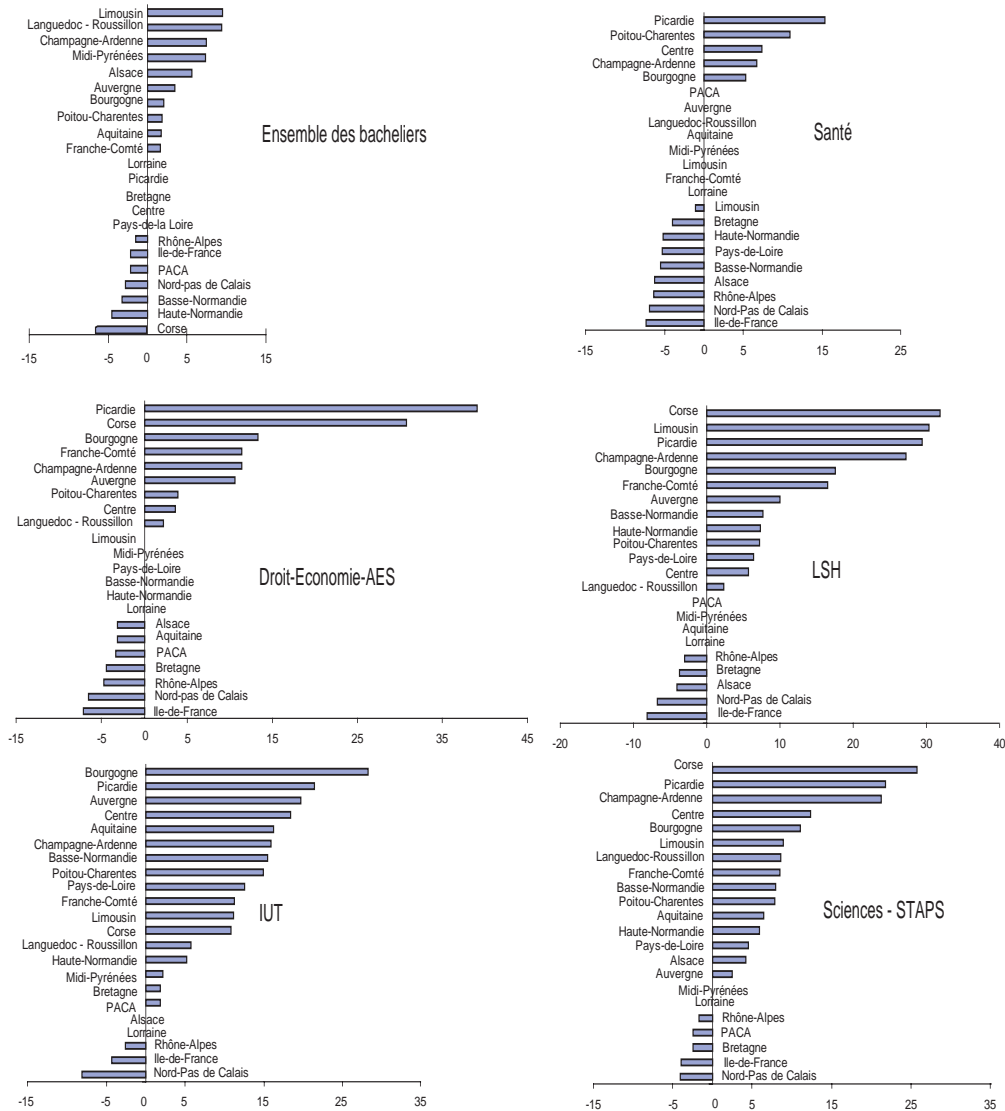
Au-delà des filières d'inscription à l'Université, des facteurs de réussite scolaire et des caractéristiques sociales des bacheliers, la région d'obtention du baccalauréat conditionnent très fortement la décision de migration des jeunes bacheliers. Ainsi, "toutes choses égales" quant au sexe du titulaire du baccalauréat, quant à son origine sociale, son âge, au type de baccalauréat obtenu et au secteur disciplinaire d'inscription à l'Université, comment peut-on qualifier la situation de la Bourgogne ?

- **Des migrations conditionnées par le contexte régional**

Le premier facteur de différenciation de la mobilité est la discipline de l'enseignement supérieur, auquel s'ajoute un effet de contexte régional (Perret, 2007). "Toutes choses égales par ailleurs", les bacheliers bourguignons figurent toujours parmi les jeunes choisissant le plus souvent de partir étudier dans une université d'une autre région : globalement un bachelier de Bourgogne a plus de chances de se déplacer pour entrer à l'Université qu'un bachelier lorrain (référence), sa probabilité de migrer étant supérieure de deux points (cf. figure 3). Mais surtout, la Bourgogne se singularise par les comportements des jeunes optant pour des études en IUT : au regard des 22 régions métropolitaines, les bacheliers de Bourgogne ont la plus forte probabilité de partir de leur région pour faire des études en IUT (supérieure de 28 points par rapport au bachelier de Lorraine).

L'étude du choix de migrer ou de ne pas migrer des bacheliers est examinée au niveau national à l'aide de modèles logistiques dichotomiques où les régions du baccalauréat sont introduites comme variables explicatives. Le poids de l'appartenance régionale est ainsi quantifiable en examinant les écarts de probabilités entre les 22 régions métropolitaines. Les variables explicatives des comportements migratoires introduits sont les caractéristiques des individus comme le sexe, l'origine sociale, type de bac, retard scolaire, les filières d'inscription à l'université. Les modèles logistiques sont des méthodes d'analyses statistiques qui permettent d'étudier les relations d'un facteur dit « à expliquer » en fonction de facteurs dits, quant à eux, « explicatifs ».

Figure 3 - Régions d'obtention du baccalauréat et propensions à migrer pour étudier à l'Université



Lecture : un bachelier de Bourgogne a plus de chances de migrer à l'entrée à l'Université qu'un bachelier lorrain (référence), sa probabilité de migrer étant supérieure de deux points.

• Les spécificités des comportements régionaux

Les comportements migratoires des jeunes varient selon les territoires : peu de régions adhèrent complètement au schéma général pour l'ensemble de la France, dans lequel les jeunes des facultés de Sciences-STAPS et Santé sont les moins enclins à changer de région, et s'opposent ainsi aux bacheliers inscrits en IUT et en Lettres-Sciences Humaines. Les effets des disciplines peuvent même être très différents d'une région à l'autre. La Bourgogne apparaît dans une situation relativement similaire à celle constatée sur le plan national : les bacheliers s'inscrivant en IUT partent le plus fréquemment de la région et ceux des filières Sciences-STAPS et Santé restent plus souvent dans la région (cf. tableau 10).

L'une des particularités de la Bourgogne tient seulement au fait que les jeunes des filières Droit-Éco-AES et Lettres-Sciences Humaines ont des propensions à migrer identiques "toutes choses égales par ailleurs", alors qu'au plan national les inscrits en Lettres et Sciences Humaines sont généralement plus mobiles que leurs homologues des filières juridiques et économiques. Cette spécificité des bacheliers bourguignons peut également être constatée pour les jeunes d'Auvergne, du Centre et de Franche-Comté. Au-delà, la Franche-Comté et l'Auvergne se distinguent par le fait que les bacheliers entamant des études en IUT ne choisissent pas davantage de s'inscrire hors de leur région que ceux optant pour des études en Droit-Économie-AES.

Plus encore, certaines régions se différencient par la spécificité des comportements des jeunes migrants. Les effets de genre, de l'origine sociale comme du type de baccalauréat peuvent être très différents selon l'origine géographique des jeunes. Au plan national, il apparaît que les filles ont davantage tendance à quitter leur région pour entreprendre des études à l'Université que les garçons. Ce constat n'est pas valable pour la Bourgogne, comme pour la Franche-Comté, l'Auvergne et la région Centre, où filles et garçons ont des comportements identiques "toutes choses égales par ailleurs". Seuls les jeunes de Champagne-Ardenne se conforment au schéma national, où les bacheliers quittent plus leur région que les bacheliers.

En termes d'origine sociale, il ressort au plan national que les enfants de cadres sont les plus enclins à changer de région lorsqu'ils choisissent des études universitaires. Viennent ensuite les enfants d'agriculteurs, puis des professions indépendantes. En revanche, les fils et filles d'ouvriers restent le plus fréquemment dans leur région. La Bourgogne tend globalement à se conformer à cette représentation où les enfants de cadres et d'indépendants sont les plus mobiles. Toutefois, la migration des enfants d'agriculteurs et des autres catégories sociales n'apparaît pas singulière en Bourgogne ni en Auvergne, en Champagne-Ardenne et en Franche-Comté. Seule la région Centre se distingue par une forte mobilité des enfants d'agriculteurs.

"Toutes choses égales par ailleurs", la migration est également liée à la nature des études suivies au lycée. Les titulaires d'un baccalauréat scientifique partent plus volontiers. Globalement, les comportements des scientifiques et des littéraires apparaissent relativement proches. Quant aux bacheliers économiques, puis les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, ils sont les moins enclins à changer de région. De tels constats sont valables pour la Bourgogne, le Centre, la Franche-Comté. En Auvergne, le fait de quitter sa région apparaît peu marqué par la nature du baccalauréat. Et en Champagne-Ardenne, les bacheliers littéraires se distinguent par leur moins forte propension à quitter leur région que les scientifiques. Les effets du type de baccalauréat se combinent également avec la réussite

scolaire traduite par l'âge d'obtention du baccalauréat : "toutes choses égales par ailleurs", les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat en retard migrent moins. Seule la région Auvergne ne se conforme pas à ce constat national.

L'analyse des particularités régionales, en termes de mobilité, consiste à déterminer si certaines régions se distinguent par la spécificité des comportements des jeunes migrants : les effets de genre, de l'origine sociale, du type de baccalauréat ou du secteur disciplinaire sont-ils par exemple très différents selon "l'origine" régionale des jeunes ? Cette analyse est conduite en utilisant un modèle économétrique relatif au fait de migrer (cf. infra) pour chaque région. Ce travail, de comparaison des déterminants des comportements migratoires des jeunes, s'appuie seulement sur l'examen des signes et significativité des paramètres des différents modèles estimés. Les analyses réalisées permettent, au final, de mettre en évidence les différences régionales ; sans toutefois offrir la possibilité de quantifier le poids respectif des caractéristiques individuelles et des régions comme source de variance des comportements migratoires.

Tableau 10 - Les spécificités régionales des mobilités des bacheliers entrant à l'Université

Variables	Auvergne	Bourgogne	Centre	Champagne Ardenne	Franche Comté	France
Hommes	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Femmes				+		+
Origine sociale : fille ou fils						
agriculteurs			+			+
indépendants	+	+				+
cadres	+	+	+		+	+
professions intermédiaires	réf	réf	réf	réf	réf	réf
employés				-		+
ouvriers			-	-		-
retraités						
sans profession		+	+	-		
Caractéristiques scolaires						
Type de baccalauréat						
Littéraire				-		-
Economique		-	-	-	-	-
Scientifique	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Technologique, professionnel		-	-	-	-	-
Baccalauréat obtenu						
A l'heure	réf	réf	réf	réf	réf	réf
En retard		-	-	-	-	-
En avance						+
Filières d'inscription						
Droit-Eco-AES	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Lettres, Sciences Humaines				+		+
Sciences et STAPS	-	-	+		-	-
Santé	-	-		-	-	-
IUT	+	+	+			+

Sources : MENRT – DEPP, fichier de couplage 1998-2000 ; Perret C., 2009.

Note : Les signes + et - renvoient aux signes des coefficients significatifs (au moins à 10%) des modèles logistiques réalisés pour chaque région.

Lecture : un bachelier technologique ou professionnel de Bourgogne a moins de chances de migrer à l'entrée à l'Université qu'un bachelier scientifique.

5 – Éléments de synthèse

Le système d'enseignement supérieur se présente pour chaque bachelier "*comme un espace de possibles au sein duquel il n'accède qu'en opérant des choix*" (Berthelot, 1987). Connaître les mobilités géographiques des bacheliers, c'est essayer de comprendre la variété des choix élaborés par ces jeunes, face à une situation qui leur est offerte, faite de contraintes et d'opportunités, régionales ou locales. Toutes filières universitaires confondues, la Bourgogne apparaît comme une région peu attractive et se situe à la 17^e place sur les 22 régions.

Au début des années 2000, la Bourgogne se positionne au 3^e rang des régions qui perdent le plus de bacheliers, et se place au 7^e rang des territoires qui accueillent la plus forte proportion de bacheliers d'autres régions parmi les inscrits à l'Université. Les destinations des jeunes bourguignons mobiles, davantage titulaires d'un baccalauréat scientifique ou littéraire, se font au profit des régions limitrophes, en premier Rhône-Alpes, puis la région parisienne, ensuite l'Auvergne et la Franche Comté, pour poursuivre le plus souvent des études en IUT ou en facultés de Lettres et Sciences Humaines. La Bourgogne apparaît dans une situation relativement similaire à celle constatée sur le plan national : les bacheliers s'inscrivant en IUT sont plus fréquemment mobiles et ceux des filières Sciences-STAPS et Santé sont plus souvent sédentaires dans la région.

En France, un bachelier sur dix entrants à l'Université s'inscrit dans une région différente de l'obtention du baccalauréat. Les bacheliers d'Île-de-France sont moins mobiles (3 %), du fait d'une offre de formation supérieure particulièrement développée. Mais dans certaines régions, les départs des jeunes sont massifs. Ainsi, 41 % d'entre eux quittent la Corse ; plus du tiers font de même en Picardie et plus de 20 % en Bourgogne¹ et en Champagne-Ardenne. Même si l'offre de formation universitaire s'est largement diffusée sur l'ensemble du territoire national (Baron, 2004), certaines régions sont soumises à un exode important de leurs jeunes bacheliers, comme la Bourgogne.

L'orientation des bacheliers traduit globalement une certaine continuité de discipline entre la série du baccalauréat et la filière d'études supérieures obtenues. Cependant, certains faits viennent modifier cette continuité. Ainsi, les IUT attirent de plus en plus de bacheliers généraux et deviennent nettement sélectifs. Et les autres formations de l'Université (hors Médecine-Pharmacie) tendent à accueillir de plus en plus de jeunes qui n'ont pas trouvé satisfaction ailleurs (comme les bacheliers technologiques tertiaires). D'autres effets

¹ Une ancienne étude menée auprès des bacheliers de Bourgogne donnait des résultats proches (Guégnard, 1991). Plus d'un bachelier sur trois commençait ses études à l'Université de Bourgogne, près de 25 % des jeunes suivaient une formation hors de la région, avec des disparités selon le département, allant de 17 % des diplômés de Côte-d'Or à 33 % des diplômés de la Nièvre et de l'Yonne.

interviennent également pour expliquer ces départs, des effets de sélection et/ou d'institutions, liés à l'offre des formations, au prestige de telle école ou telle Université, des effets socio-économiques... non observées dans la présente analyse. La mobilité peut également renvoyer à une réalité différente, celle de la frontière régionale ou l'espace géographique. Ainsi, la distance pour aller étudier dans une région limitrophe peut être plus faible, donc moins coûteuse, que celle parcourue à l'intérieur de la région. À titre d'exemples, les jeunes de Mâcon sont plus proches de Lyon, ceux d'Auxerre de Paris, que de Dijon où se situe l'Université. En réalité, les choix des bacheliers mobiles vers les Lettres et Sciences Humaines ou toute autre discipline universitaire semblent fortement influencés par la proximité ou la distance de l'Université, Dijon n'étant pas situé au cœur des quatre départements. Une question demeure pourtant pour les inscriptions nombreuses en IUT hors de la Bourgogne : ces formations n'existent-elles pas dans l'académie et/ou ces établissements sont-ils moins sélectifs que les IUT de la région ?

Les bacheliers constituent une population hétérogène et face à l'accès à l'enseignement supérieur, les jeunes n'ont pas les mêmes choix et les mêmes destinations. Pour autant, l'Université, avec les instituts universitaires de technologie, demeure l'orientation privilégiée des nouveaux bacheliers même si en une dizaine d'années les jeunes ont davantage choisi d'autres formations. Les bacheliers bourguignons se singularisent par leur faible attrait pour les études universitaires (dont IUT) en 1999 puisque seulement 44 % optaient pour une telle orientation contre plus de 55 % bacheliers au niveau national. Le tiers des bacheliers de Bourgogne s'inscrivent à l'Université de Bourgogne après l'obtention du diplôme, en 1999 comme en 2008. Cette stabilité se combine désormais avec de nouveaux choix des jeunes et de leurs familles puisque la proportion d'étudiants en IUT s'est accrue passant de 18 % en 1999 à plus de 24 % en 2009 (cette croissance est plus marquée qu'au niveau national où celle-ci s'élève à environ 4 points). La Bourgogne propose actuellement vingt-trois diplômes universitaires de technologie répartis sur quatre sites (Auxerre, Chalon/Saône, Dijon, Le Creusot). Excepté en Champagne-Ardenne avec seulement treize spécialités, les autres régions offrent toutes aux bacheliers un plus grand nombre de formations en IUT (33 pour le Centre, 24 pour l'Auvergne et la Franche-Comté).

Certains résultats exposés dans ce chapitre méritent d'être approfondis. Dans un domaine où les interactions sont nombreuses, où divers facteurs agissent et interagissent sur l'orientation des bacheliers, il est important d'aller plus loin, notamment sur l'analyse de l'offre de formation départementale et locale, afin de mettre à jour le passage des bacheliers de Bourgogne vers l'enseignement supérieur en général, vers les IUT en particulier. Les Bourguignons migrent-ils toujours vers d'autres régions ? Après avoir étudié les mouvements géographiques des bacheliers, il est temps de connaître les mobilités des étudiants au cours de leurs parcours à l'Université.

*D*euxième chapitre

Mobilités géographiques des étudiants de l'Université

Que représente en Bourgogne la mobilité géographique des étudiants ? À l'échelle nationale, 6 % des étudiants changent de région durant leurs études (Baron, Caro et Perret, 2005). Les départs en cours d'études s'effectuent à l'occasion des changements de cycle (entrées en 2^e ou 3^e cycle)². Mais surtout, la part des étudiants mobiles tend à augmenter avec l'élévation du niveau de formation passant ainsi de 29 % lors de l'entrée en 2^e cycle (licence, maîtrise) à 37 % lors de l'accès aux formations de 3^e cycle (DEA, DESS, *cf.* tableau 30 en annexe).

Ce chapitre s'intéresse principalement aux mobilités géographiques des étudiants de Bourgogne lors des études, en mettant notamment l'accent sur les changements de région à l'issue d'un premier et deuxième cycles universitaires. Suivent-ils leurs études supérieures dans la même région de l'entrée à l'université à la certification, où migrent-ils vers d'autres territoires au cours de leur parcours universitaire, et s'ils partent dans quelle région s'inscrivent-ils, et est-ce pour suivre le même enseignement ? De même, la Bourgogne accueille-t-elle des étudiants d'autres régions ? Et quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des étudiants ? L'objectif de cette partie est de mettre en lumière la situation de la Bourgogne à travers ces différentes interrogations, en menant de nouveau une analyse comparative avec les quatre autres régions (Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne et Franche-Comté).

1 – Repères sur les étudiants

Après un accroissement constant depuis les années 80 des effectifs à l'Université, le nombre des étudiants a commencé à baisser à partir du milieu des années 90. Cette diminution, due à la stagnation du nombre de bacheliers, est également liée à la stratégie des jeunes qui privilégient les formations courtes professionnelles. À la rentrée universitaire 1999-2000, la population inscrite à l'Université de Bourgogne (dont IUT) s'élève à 25 700 étudiants (*cf.* figure 4). Cet effectif est plus important que celui des régions Franche-Comté et Champagne-Ardenne, mais inférieur à celui de la région Auvergne et davantage à celui de la région Centre (39 400 étudiants).

² Le cursus universitaire était structuré début 2000 en trois cycles : le premier pour l'obtention d'un DEUG ou un DUT, le deuxième cycle pour la licence et la maîtrise, le troisième pour les DEA, DESS.

Tableau 11 – Passages des cycles universitaires en 1999-2000

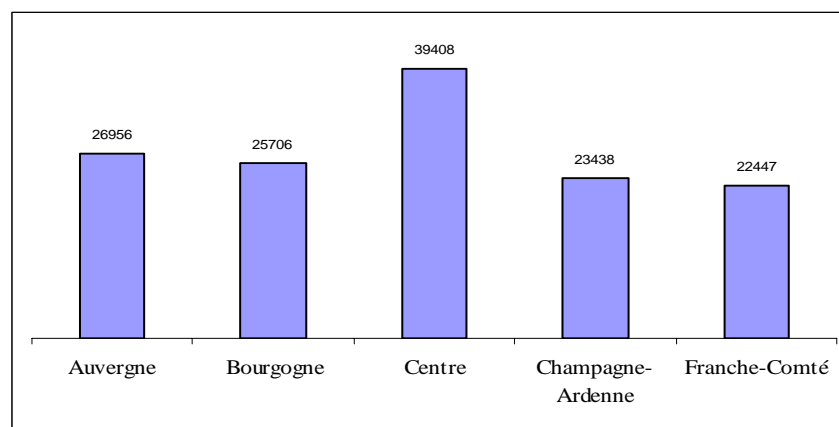
Région	Passage 1er-2e cycle					Ensemble
	Droit-Eco-AES	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et STAPS	Santé	IUT	
Auvergne	21%	34%	29%	6%	10%	2768
Bourgogne	23%	38%	30%	5%	5%	2648
Centre	24%	39%	27%	4%	6%	4055
Champagne-Ardenne	21%	26%	40%	7%	7%	2535
Franche-Comté	17%	30%	37%	5%	10%	2098
France	25%	37%	26%	5%	7%	133712

Région	Passage 2 ^e -3 ^e cycle				Ensemble
	Droit-Eco-AES	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et STAPS	Santé	
Auvergne	41%	10%	27%	21%	794
Bourgogne	31%	20%	31%	18%	681
Centre	39%	18%	29%	14%	941
Champagne-Ardenne	30%	10%	23%	37%	596
Franche-Comté	15%	21%	43%	21%	543
France	37%	21%	27%	15%	42509

Source : MENRT - DEPP, fichier de couplage 1999-2000.

Lecture : 23 % des étudiants de l'Université de Bourgogne inscrits en Droit-Eco-AES passent en deuxième cycle (licence), et 31 % en troisième cycle (DEA-DESS).

Figure 4 - Effectifs universitaires en 1999-2000



Source : MENRT - DEPP, fichier de couplage 1999-2000.

Au niveau national, près de 133 700 étudiants poursuivent des études de 2^e cycle après un 1^{er} cycle à l'Université (dont IUT), et 42 500 étudiants passent d'un 2^e à un 3^e cycle. Pour la Bourgogne, on compte respectivement 2 650 et 680 jeunes (*cf.* tableau 11). Excepté pour le Centre, dont les volumes sont nettement plus importants, les nombres de passage de cycle sont sensiblement équivalents pour les autres régions retenues dans cette étude. La répartition disciplinaire des étudiants bourguignons est proche de la moyenne nationale. Une seule

spécificité mérite d'être soulignée : les passages en Droit-Économie-AES représentent 31 % des accès en DEA-DESS contre 37 % au niveau national. La Franche-Comté se singularise par la forte représentation de la filière Sciences-STAPS quel que soit le niveau considéré et par la sous-représentation des disciplines Lettres et Sciences Humaines (passage 1^{er} au 2^e cycle) et Droit-Économie-AES (passage 2^e au 3^e cycle).

2 – Les changements de région des étudiants

Les étudiants au cours de leur parcours universitaire peuvent préférer ou être amenés à se déplacer pour continuer leurs études. Dans le but de mieux appréhender les mobilités géographiques des étudiants, deux approches complémentaires sont présentées : l'une s'appuie sur les taux d'émigration et d'immigration et l'autre porte sur les flux de sortie et d'entrée régionaux. Un éclairage est plus particulièrement réalisé lors des passages de cycles (du 1^{er} au 2^e cycle et du 2^e au 3^e cycle).

- **Taux d'émigration et d'immigration**

L'examen des taux d'émigration rappelle que la mobilité s'accroît avec l'élévation du niveau de formation en Bourgogne, comme dans toutes les autres régions françaises. Ainsi, après avoir effectué leur **1^{er} cycle universitaire** en Bourgogne, **15 % des étudiants de la région poursuivent leurs études universitaires dans une autre région** (cf. tableau 12). C'est également le cas de **30 % des étudiants entamant un DEA ou DESS à l'issue d'un 2^e cycle universitaire bourguignon**. Seule la région Centre connaît des taux d'émigration supérieurs à la Bourgogne.

En comparaison des autres régions françaises, la situation de la Bourgogne apparaît plus délicate lors de l'entrée en 2^e cycle. En effet, elle figure parmi les régions perdant la plus forte proportion de jeunes en se positionnant au **20^e rang** (cf. tableau 12). Alors que l'examen des entrées en 3^e cycle met en évidence une position légèrement plus favorable : elle apparaît au **15^e rang des régions perdant le plus de jeunes**. Ce constat est également valable pour les régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Centre.

Les propensions à quitter une région pour poursuivre ses études varient fortement selon les disciplines (cf. tableau 13). À l'échelle nationale, la mobilité concerne en effet moins de 2 % des étudiants de Santé accédant aux deuxièmes cycles (comme en Bourgogne), contre plus de 31 % des étudiants de Sciences-STAPS entamant un DEA ou DESS (7 % des étudiants de Bourgogne). Ainsi, la Bourgogne figure parmi les dix régions perdant la plus faible proportion de jeunes lors de l'entrée en 3^e cycle dans les filières Lettres et Sciences Humaines et en Santé, alors que dans tous les autres cas, elle fait toujours partie des huit régions perdant le plus d'étudiants.

Figure 5 - Soldes migratoires régionaux pour l'accès en deuxième cycle

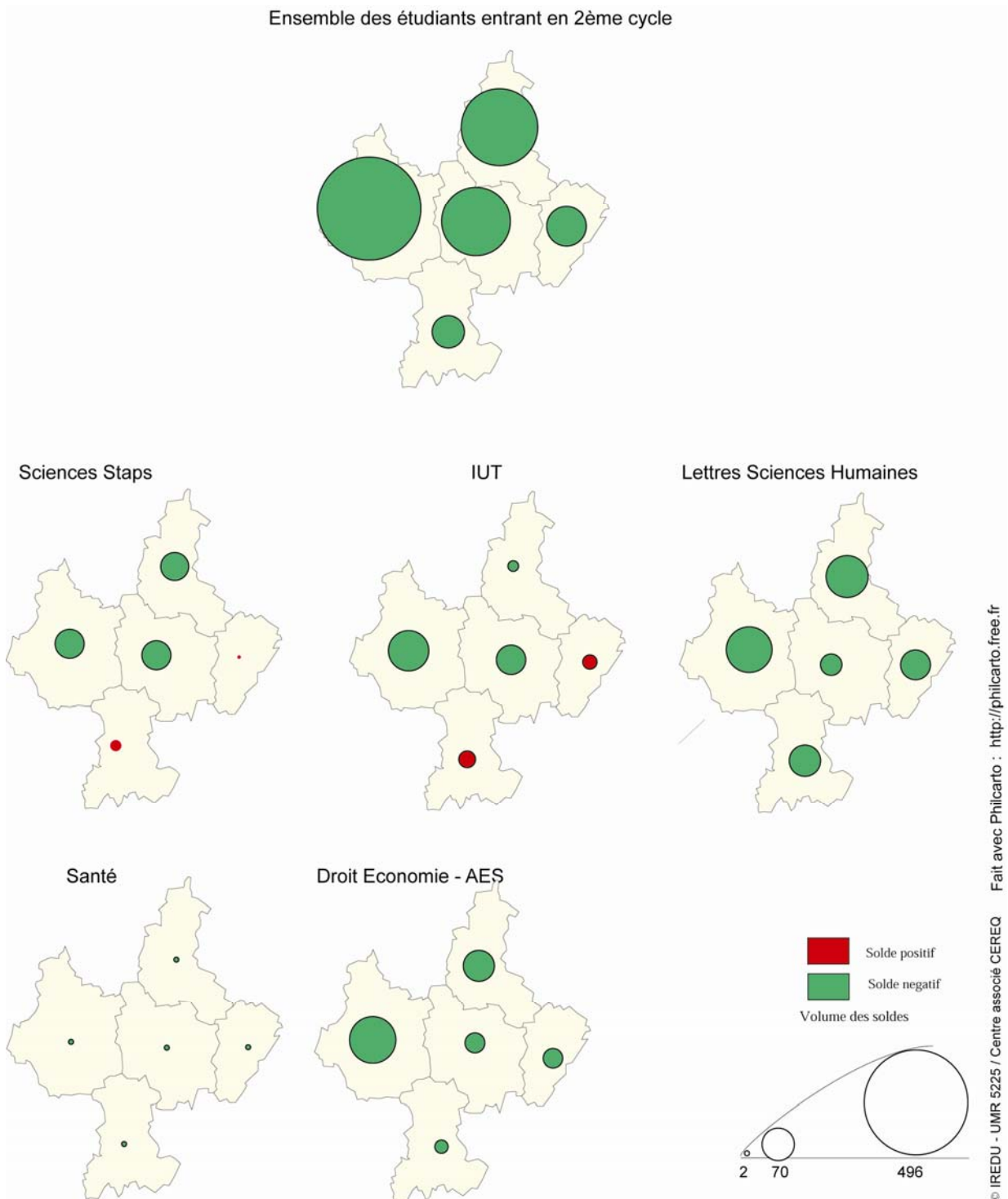


Tableau 12 - Migrations des étudiants selon les passages de cycles universitaires (en %)

Région	Passage 1 ^{er} -2 ^e cycle				Passage 2 ^e -3 ^e cycle			
	Taux d'émigration	Rang de la région	Taux d'immigration	Rang de la région	Taux d'émigration	Rang de la région	Taux d'immigration	Rang de la région
Auvergne	11,6	11	10,1	7	27,3	11	19,9	17
Bourgogne	14,9	20	7,9	12	30,0	15	21,9	12
Centre	17,4	21	7,3	17	42,3	22	28,9	6
Champagne-Ardenne	14,6	18	5,5	22	29,1	14	20,1	16
Franche-Comté	13,5	17	10,5	6	27,4	12	25,2	8
France	8,4		8,4		21,9		21,9	

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, le taux d'émigration des étudiants de l'Université de Bourgogne passant en deuxième cycle est de 14,9 %, ce qui place la région en 20^e position ; le taux d'immigration est de 7,9 %, ce qui place la région au 12^e rang des 22 régions.

Tableau 13 - Émigrations des étudiants selon la filière d'inscription et le passage de cycle (en %)

Région	Droit-Eco-AES Taux d'émigration		IUT Taux d'émigration	Lettres et Sciences Humaines Taux d'émigration		Santé Taux d'émigration		Sciences et STAPS Taux d'émigration		Ensemble Taux d'émigration	
	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e - 3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle
Auvergne	8,9	29,0	25,3	9,8	31,3	1,7	37,4	14,1	7,7	11,6	27,3
Bourgogne	9,4	39,7	56,4	10,5	18,9	2,3	38,0	16,3	6,8	14,9	30,0
Centre	15,0	39,5	56,9	11,3	39,3	2,5	56,6	17,7	14,9	17,4	42,3
Champagne-Ardenne	12,5	31,1	56,0	16,5	31,6	3,5	51,5	9,5	8,2	14,6	29,1
Franche-Comté	10,5	43,9	41,9	13,6	18,5	1,8	32,0	9,6	5,2	13,5	27,4
France	4,8	21,9	29,5	5,6	17,5	1,5	9,7	11,5	31,4	8,4	21,9

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Définitions : Taux d'émigration = nombre de jeunes émigrés (sorties)/population totale des jeunes d'une région de départ.

Lecture : le taux d'émigration des étudiants de l'Université de Bourgogne inscrits en Droit-Eco-AES en deuxième cycle est de 9,4 % pour le passage en deuxième cycle, il est de 39,7 % pour le passage en troisième cycle à la rentrée 1999-2000.

Tableau 14 - Rang des régions selon le taux d'émigration par passage de cycle et par filière

Région	Droit-Eco-AES		Lettres et Sciences Humaines		Sciences et STAPS		Santé		IUT
	Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région
	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle
Auvergne	14	12	17	18	15	12	13	10	7
Bourgogne	15	18	18	10	18	14	16	8	21
Centre	22	17	19	22	20	20	17	21	22
Champagne- Ardenne	21	15	22	19	6	19	21	11	20
Franche- Comté	17	21	20	7	8	9	15	2	14

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : pour le taux d'émigration des étudiants de Droit-Eco-AES, la Bourgogne se place en 15^e position pour le passage en deuxième cycle, au 18^e rang pour le passage en troisième cycle parmi les 22 régions à la rentrée 1999-2000.

Tableau 15 - Immigration des étudiants selon la filière d'inscription et le passage de cycle (en %)

Région	Droit-Eco-AES		Lettres et Sciences Humaines		Sciences et STAPS		Santé		IUT
	Taux d'immigration		Taux d'immigration		Taux d'immigration		Taux d'immigration		Taux d'immigration
	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} -2 ^e cycle
Auvergne	8,1	25,9	3,3	18,1	19,8	26,4	0	0,6	31,5
Bourgogne	9,3	27,3	7,5	11,5	8,5	30,6	0	8,7	34,3
Centre	3,3	27,2	3,3	29,4	16,4	38,9	0,6	13,0	35,2
Champagne- Ardenne	2,3	15,1	1,1	14,0	10,6	38,9	0	13,5	53,6
Franche- Comté	5,2	15,8	5,21	21,7	17,5	32,6	0	20,7	46,4
France	14,1	36,4	24,71	16,9	35,0	40,4	0,8	6,4	29,5

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Définitions : Taux d'immigration = nombre de jeunes immigrés (entrées)/population totale des jeunes d'une région de destination.

Lecture : le taux d'immigration des étudiants de l'Université de Bourgogne inscrits en Droit-Eco-AES est de 9,3 % pour le passage en deuxième cycle, il est de 27,3 % pour le passage en troisième cycle à la rentrée 1999-2000.

Tableau 16 - Rang des régions selon le taux d'immigration par passage de cycle et par filière

Région	Droit-Eco-AES		Lettres et Sciences Humaines		Sciences et STAPS		Santé		IUT
	Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région		Rang de la région
	Passage 1 ^{er} 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle	Passage 2 ^e -3 ^e cycle	Passage 1 ^{er} - 2 ^e cycle
Auvergne	7	11	17	10	4	19	12	20	12
Bourgogne	4	9	4	19	21	11	17	16	8
Centre	20	10	18	2	11	4	10	9	7
Champagne- Ardenne	22	22	22	15	20	5	21	8	2
Franche- Comté	15	20	10	6	9	8	15	3	4

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : pour le taux d'immigration des étudiants de Droit-Eco-AES, la Bourgogne se place en 4^e position pour le passage en deuxième cycle, au 9^e rang pour le passage en troisième cycle parmi les 22 régions à la rentrée 1999-2000.

Tableau 17 - Flux et soldes migratoires des étudiants lors des passages de cycles universitaires

Région	Passage 1 ^{er} -2 ^e cycle				Passage 2 ^e -3 ^e cycle			
	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde Migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)
Auvergne	279	327	-48	-7,9 (13)	158	239	-81	-20,4 (15)
Bourgogne	209	427	-218	-34,3 (18)	149	228	-79	-21,0 (16)
Centre	296	792	-496	-45,6 (21)	272	491	-219	-28,7 (19)
Champagne- Ardenne	140	410	-270	-49,1 (22)	120	195	-75	-23,8 (17)
Franche- Comté	221	293	-72	-14,0 (14)	137	153	-16	-5,5 (13)

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage au deuxième cycle, 209 jeunes entrent à l'Université de Bourgogne, 427 partent de l'Université de Bourgogne (solde migratoire de - 218 personnes, ce qui place la région au 18^e rang parmi les 22 régions (avec un indice d'attractivité négatif de 34).

Selon le niveau de formation, le taux d'immigration fluctue fortement (cf. tableau 12) : en moyenne, 8 % des étudiants en Bourgogne, comme au plan national, proviennent d'une autre université lorsqu'ils entrent en 2^e cycle, contre 22 % des étudiants accédant à un 3^e cycle. Au regard du classement des régions, la position de la Bourgogne est stable : elle occupe le **12^e rang des régions, quel que soit le passage de cycle considéré** (cf. tableau 12). Excepté en Franche-Comté, la situation des autres régions est très différente. En effet, avec l'augmentation du niveau de formation, l'Auvergne passe du 7^e au 17^e rang. À l'inverse, le Centre passe de la 17^e à la 6^e place, et la Champagne-Ardenne du 22^e au 16^e rang.

Encore une fois, les constats sont très différents en prenant en compte les filières (cf. tableaux 13 et 14). Les facultés de Lettres et Sciences Humaines enregistrent l'écart de passage de cycle le plus faible. L'analyse du rang régional met en évidence des situations complètement différentes d'une filière à l'autre pour la Bourgogne. Ainsi, la Bourgogne apparaît en 4^e position pour les passages en 2^e cycle en Droit-Éco-AES et Lettres-Sciences Humaines (cf. tableau 16 sur le rang et taux d'immigration), 17^e en Médecine-Pharmacie, et avant-dernière pour la filière Sciences et STAPS. La part des étudiants de Bourgogne en provenance d'autres territoires est donc bien plus importante que dans les autres régions en Droit-Économie et AES. En revanche, la situation des filières scientifiques et sportives accédant à un 2^e cycle est complètement différente, puisque la Bourgogne occupe l'avant-dernière position. Ce constat, plutôt négatif, peut également être émis pour l'accès en DEA et DESS de Bourgogne en Lettres et Sciences Humaines (19^e position) ou l'ensemble de la filière Santé. Du côté des poursuites d'études à l'issue de l'IUT, la Bourgogne figure parmi les huit régions ayant la plus forte proportion d'étudiants en provenance d'autres territoires. La région Centre se distingue lors du passage du 2^e au 3^e cycle en accueillant de nombreux étudiants, par rapport aux quatre autres territoires (cf. tableaux 15 et 16).

- **Flux migratoires des étudiants**

La Bourgogne enregistre un flux de sortie de 430 étudiants et un flux d'entrée de 210 étudiants lors du passage du 1^{er} au 2^e cycle, soit un solde migratoire déficitaire de 220 personnes (cf. tableau 17). Les flux de migrants sont moins importants lors du passage du 2^e au 3^e cycle : 150 personnes arrivent pour étudier dans un DEA ou DESS bourguignon, et 230 étudiants de 2^e cycle partent poursuivre leurs études dans une autre région, soit un solde migratoire négatif de près de 80 individus. À l'image de la Bourgogne, les autres régions présentent des soldes migratoires déficitaires de leurs étudiants, nettement plus élevés pour le Centre, et plus faibles pour les autres territoires (cf. tableau 17). Dans toutes les régions, le déficit migratoire diminue avec l'élévation du niveau de formation. La situation de la Bourgogne apparaît moins négative que celles du Centre et de la Champagne-Ardenne.

Quels que soient le niveau de formation et la filière considérés, les cinq régions sont déficitaires lors des échanges interrégionaux d'étudiants. Les seules exceptions marquantes concernent d'une part, les régions Auvergne et Franche-Comté qui ont un solde légèrement positif en IUT et Sciences-STAPS lors des passages du 1^{er} au 2^e cycle (*cf.* tableau 33 en annexe), et d'autre part, les régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté dans le domaine de la santé pour un 3^e cycle (*cf.* tableau 34 en annexe).

Toutes filières confondues, **la Bourgogne apparaît comme une région peu attractive** qui se positionne **aux 18^e et 16^e rangs des régions** (sur 22 régions, *cf.* tableau 17). L'Auvergne et la Franche-Comté se démarquent en apparaissant plus attractives. Que ce soit l'entrée en 2^e ou en 3^e cycles, la position des régions varie peu. La situation de la Bourgogne est plus favorable en Lettres et Sciences Humaines concernant le passage au 2^e cycle (11^e position), et en Santé et Sciences-STAPS pour le 3^e cycle universitaire (respectivement 10^e et 12^e positions) (*cf.* tableaux 33 et 34 en annexe). En revanche, il faut souligner **la très faible attractivité de la Bourgogne à l'issue d'un IUT et après un 1^{er} cycle en Sciences et STAPS** (respectivement 20^e et 21^e rangs). À cet égard, la Bourgogne s'oppose à l'Auvergne et à la Franche-Comté qui figurent parmi les dix régions les plus attrayantes.

Lors des passages de cycles, les deux principales destinations des étudiants de Bourgogne qui s'inscrivent dans une autre université en 1999-2000, sont les régions Rhône-Alpes et Île-de-France. Les autres destinations des étudiants varient ensuite selon leur niveau de formation : les étudiants accédant à un 2^e cycle partent vers des territoires proches (Franche-Comté et Lorraine), alors que les étudiants pour un DEA ou DESS se déplacent en PACA et en Alsace (*cf.* tableaux 18 et 19). Chaque région privilégie ainsi des destinations différentes selon leur situation géographique. L'Université de Bourgogne accueille des étudiants originaires de deux territoires limitrophes, la Champagne-Ardenne (50 arrivées), et la Franche-Comté (40 arrivées) lors du passage en 2^e cycle, de la région Rhône-Alpes (30 jeunes) lors du passage en 3^e cycle (*cf.* tableaux 20 et 21).

Figure 6 – Soldes migratoires régionaux pour l'accès en troisième cycle

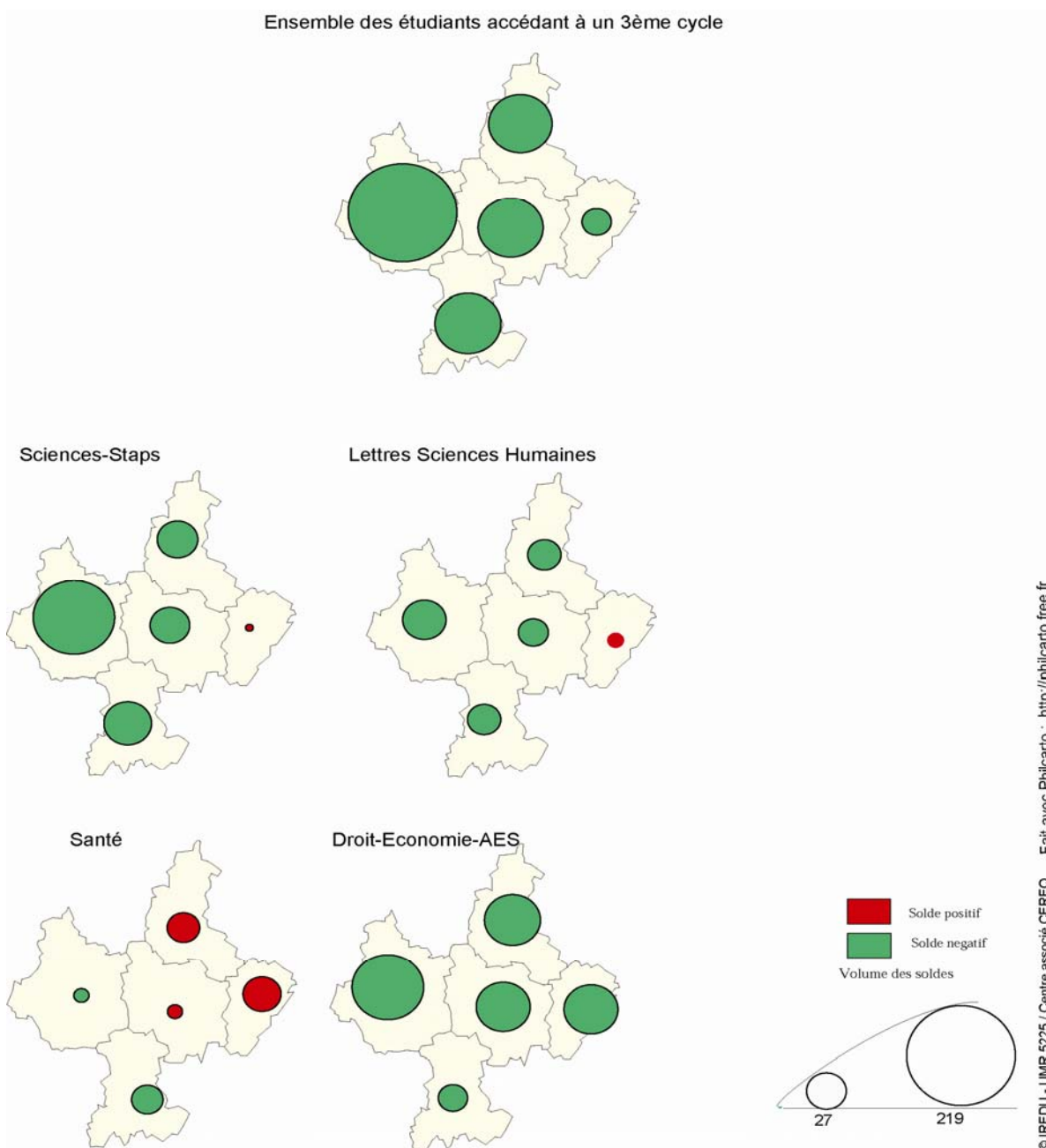


Tableau 18 - Principaux flux de sortie des étudiants lors du passage au 2^e cycle

Région	1 ^{er} flux	vers	2 ^e flux	vers	3 ^e flux	vers	4 ^e flux	vers
Auvergne	85	Rhône-Alpes	50	Languedoc-Roussillon	49	Midi-Pyrénées	35	Île-de-France
Bourgogne	99	Rhône-Alpes	78	Île-de-France	38	Franche-Comté	31	Lorraine
Centre	190	Île-de-France	95	Pays de la Loire	92	Poitou-Charentes	66	Bretagne
Champagne-Ardenne	83	Île-de-France	60	Lorraine	59	Nord pas de Calais	53	Bourgogne
Franche-Comté	55	Alsace	44	Bourgogne	41	Rhône-Alpes	36	Île-de-France

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage en deuxième cycle, les étudiants de Bourgogne partent en premier vers la région Rhône-Alpes (99 jeunes), puis l'Île-de-France, la Franche-Comté et la Lorraine (31 jeunes).

Tableau 19 - Principaux flux de sortie des étudiants lors du passage au 3^e cycle

Région	1 ^{er} flux	vers	2 ^e flux	vers	3 ^e flux	vers	4 ^e flux	vers
Auvergne	62	Rhône-Alpes	49	Île-de-France	22	Aquitaine	15	Pays de la Loire
Bourgogne	56	Rhône-Alpes	43	Île-de-France	15	PACA	14	Alsace
Centre	134	Île-de-France	45	Pays de la Loire	41	Rhône-Alpes	39	Poitou-Charentes
Champagne-Ardenne	81	Île-de-France	21	Nord pas de Calais	16	Rhône-Alpes	15	Lorraine
Franche-Comté	38	Rhône-Alpes	23	Alsace	19	Île-de-France	11	Bourgogne et Lorraine

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage en troisième cycle, les étudiants de Bourgogne partent en premier vers la région Rhône-Alpes (56 jeunes), puis l'Île-de-France, la région PACA et l'Alsace (14 jeunes).

Tableau 20 - Principaux flux d'entrée lors du passage au 2^e cycle

Région	1 ^{er} flux	de	2 ^e flux	de	3 ^e flux	de	4 ^e flux	de
Auvergne	58	Rhône-Alpes	30	Centre	26	Bourgogne	25	Île-de-France
Bourgogne	53	Champagne-Ardenne	44	Franche-Comté	23	Rhône-Alpes	16	Île-de-France
Centre	54	Pays de la Loire	43	Île-de-France	32	Bretagne	22	Poitou-Charentes
Champagne-Ardenne	23	Île-de-France	17	Lorraine	16	Picardie	11	Bourgogne
Franche-Comté	38	Bourgogne	33	Alsace	31	Île-de-France	26	Rhône-Alpes

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

*Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage en deuxième cycle, arrivent à l'Université de Bourgogne les étudiants de Champagne-Ardenne, puis de Franche-Comté.*Tableau 21 - Principaux flux d'entrée lors du passage au 3^e cycle

Région	1 ^{er} flux	de	2 ^e flux	de	3 ^e flux	de	4 ^e flux	de
Auvergne	44	Rhône-Alpes	18	Île-de-France	14	Midi-Pyrénées	10	Nord pas de Calais
Bourgogne	26	Rhône-Alpes	14	Île-de-France	12	Nord pas de Calais	11	Lorraine
Centre	17	Île-de-France	16	Rhône-Alpes	14	Midi-Pyrénées	12	Alsace
Champagne-Ardenne	20	Île-de-France	20	Nord pas de Calais	12	Rhône-Alpes	11	Lorraine
Franche-Comté	17	Île-de-France	16	Rhône-Alpes	14	Midi-Pyrénées	12	Alsace

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage en troisième cycle, arrivent à l'Université de Bourgogne les étudiants de Rhône-Alpes, puis d'Île-de-France.

3 – Les déterminants des mobilités géographiques

Au-delà des filières d'inscription à l'Université, des facteurs de réussite scolaire et des caractéristiques sociales des jeunes, les régions de formation conditionnent très fortement la décision de migrer. Comme pour les bacheliers, les analyses des déterminants de la mobilité régionale au cours des études universitaires, "toutes choses égales par ailleurs", sont réalisées à partir de modèles logistiques s'intéressant aux mobilités ayant lieu aux passages de cycle, c'est-à-dire aux entrées en 2^e (licence, maîtrise) et 3^e cycles (DESS, DEA).

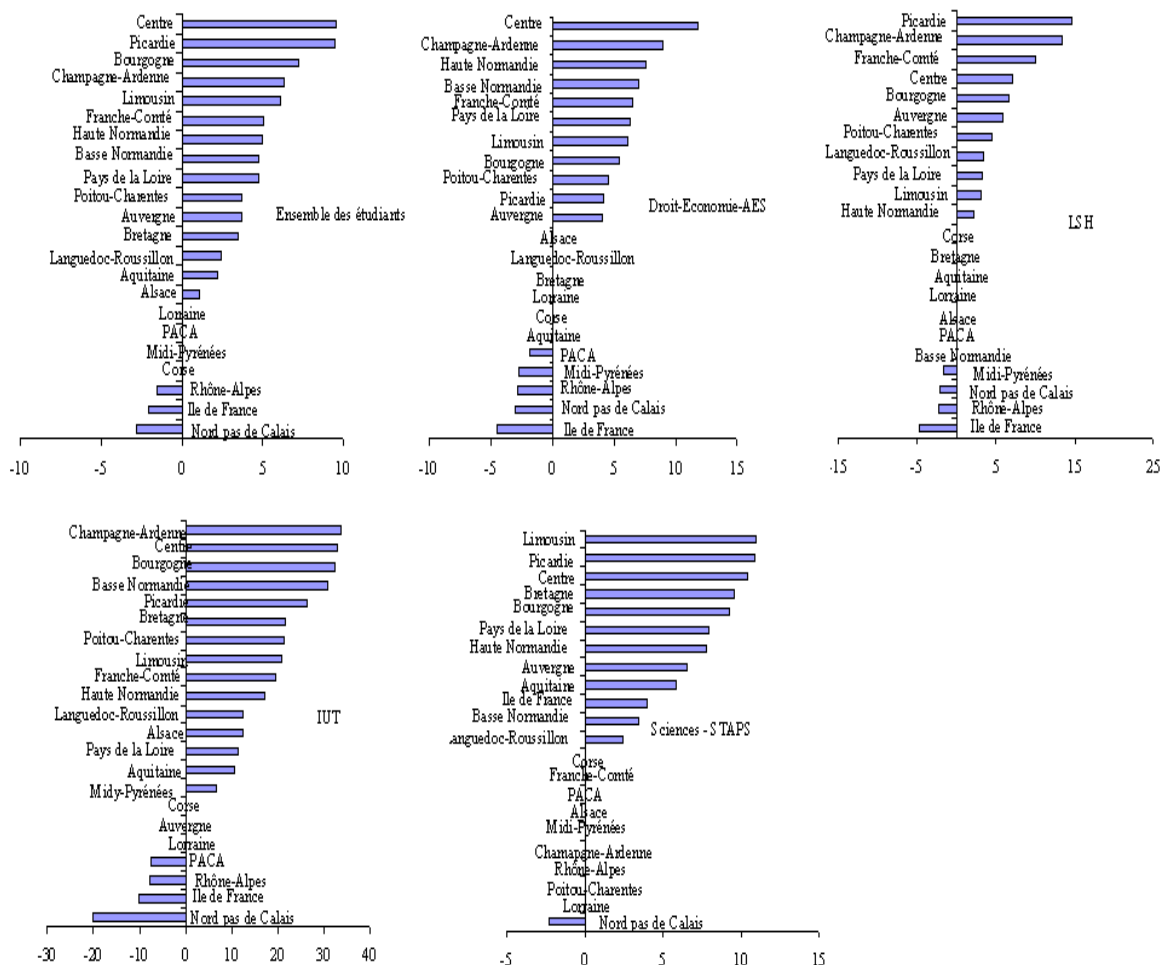
- **Des migrations conditionnées par le contexte régional**

Les disciplines constituent le déterminant premier des chances de migrer. Ainsi, quel que soit le passage de cycle considéré, les impacts liés à la filière suivie sont toujours plus marqués que les effets régionaux. Bien souvent, la région s'impose comme le deuxième facteur de migration, excepté pour les étudiants en Droit-Économie-AES, comme en Lettres et Sciences Humaines (quel que soit le niveau de formation considéré), et les étudiants accédant à un 3^e cycle universitaire en Sciences-STAPS.

Lors de l'entrée en 2^e cycle, les Bourguignons figurent toujours parmi les jeunes les plus mobiles : globalement un étudiant de 1^{er} cycle de Bourgogne a plus de chances de migrer à l'entrée à l'Université qu'un lorrain (référence), sa probabilité de se déplacer pour une autre région étant supérieure de sept points (*cf.* figure 7). Quelle que soit la filière considérée, les jeunes d'Auvergne ont toujours une propension plus faible de quitter leur région que les étudiants bourguignons. À l'inverse, les étudiants de la région Centre sont toujours plus enclins à partir que les Bourguignons.

Lors du passage en 3^e cycle, la situation de la Bourgogne paraît moins défavorable : les étudiants bourguignons ont une propension à migrer qui se différencie peu des étudiants de référence (lorrains), excepté en Droit-Économie-AES où ils figurent parmi les étudiants les plus mobiles (*cf.* figure 8).

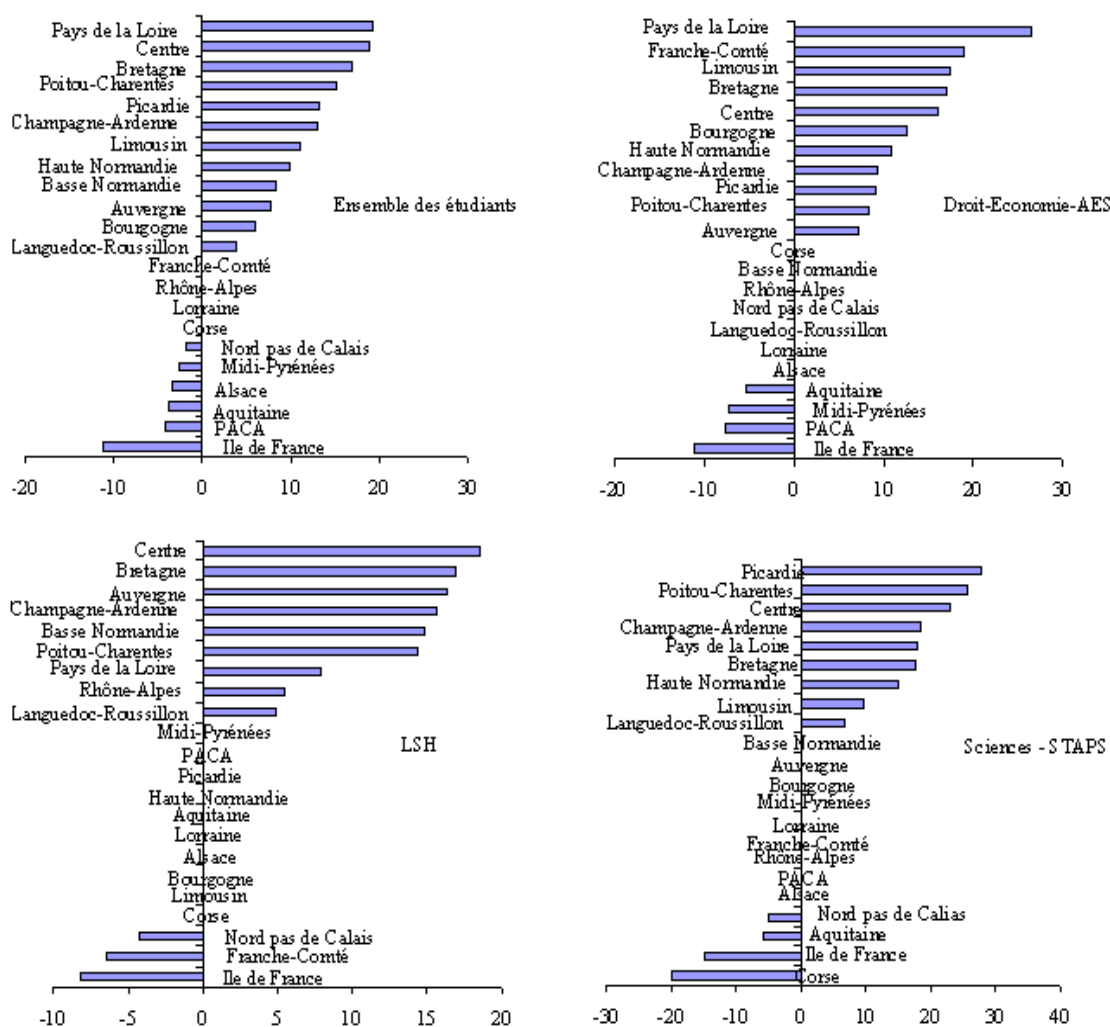
Figure 7 - Propensions à migrer selon les régions lors du passage du 1^{er} au 2^e cycle



Sources: MENRT - DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : lors du passage au 2^e cycle, un bachelier de Bourgogne a plus de chances de migrer pour étudier qu'un bachelier lorrain (référence), sa probabilité de migrer étant supérieure de six points.

Figure 8 - Propensions à migrer selon les régions lors du passage du 2^e au 3^e cycle



Sources: MENRT - DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : lors du passage au 3^e cycle, un bachelier de Bourgogne a plus de chances de migrer pour étudier qu'un bachelier lorrain (référence), sa probabilité de migrer étant supérieure de sept points.

• Les spécificités des comportements régionaux

Les comportements migratoires des jeunes varient peu selon les régions de comparaison qui adhèrent largement au schéma général de l'ensemble de la France (cf. tableaux 22 et 23). À la fin du 1^{er} cycle universitaire, la Bourgogne est dans une position relativement similaire à celle constatée sur le plan national : les jeunes de Droit-Économie-AES sont plus sédentaires lors du passage en 2^e cycle universitaire. Toutefois, la région Centre se caractérise par la similitude des comportements migratoires des étudiants de Droit-Économie-AES et de Lettres et Sciences Humaines. Quant à la Champagne-Ardenne et à la Franche-Comté, rien n'est significativement différent entre les étudiants de Droit-Économie-AES et ceux des facultés Sciences-STAPS. En revanche, à l'entrée en DEA-DESS, les Bourguignons, comme les Franch-Comtois, se singularisent par le fait que les jeunes des filières Lettres et Sciences sont les moins mobiles "toutes choses égales par ailleurs". Alors qu'au plan national les comportements des jeunes des

disciplines juridiques et économiques ne diffèrent pas significativement. Dans toutes les régions, à l'image du constat national, les étudiants des filières scientifiques sont les plus tentés par la migration lors de l'accès au 3^e cycle.

Par ailleurs, certaines régions se différencient par la spécificité des comportements des jeunes mobiles. Les effets de genre, de l'origine sociale comme du type de baccalauréat peuvent être différents selon l'origine géographique des jeunes. Au plan national, comme pour la Bourgogne, rien ne distingue les filles et garçons poursuivant des études en 2^e cycle. En revanche, la région Centre est particulière, dans le sens où la population féminine est plus sédentaire durant cette phase du cursus. Lors du passage en DEA-DESS, les jeunes femmes apparaissent plus mobiles à l'échelle nationale. Un tel constat ne peut pas être émis pour les régions de notre étude.

Il ressort au plan national que la décision de migrer est différente selon l'origine sociale avec des enfants de cadres et d'agriculteurs plus mobiles "toutes choses égales par ailleurs" à la fin de leurs études de 1^{er} cycle. Cependant, ce résultat ne se retrouve pas pour les cinq régions. En effet, les effets sociaux apparaissent peu, sauf en Bourgogne où l'avantage des enfants de cadres est remarquable lors de l'entrée en 2^e cycle, et en Auvergne où les enfants issus des professions indépendantes qui se distinguent. Concernant le passage en 3^e cycle, seuls les étudiants de Bourgogne et de Champagne-Ardenne enfants d'agriculteurs se conforment au schéma national de plus forte mobilité des étudiants issus de ce milieu.

La migration est également liée à la nature des études suivies au lycée. Ainsi, les titulaires d'un baccalauréat scientifique se déplacent plus volontiers lors de l'entrée en 2^e cycle. À ce niveau d'études, en Champagne-Ardenne, il n'existe pas de comportement significativement différent en termes de migration selon la nature du baccalauréat. Dans les trois autres régions, les bacheliers des filières scientifiques et économiques ont des propensions semblables à quitter leur région. En revanche, les Bourguignons ayant un bagage technologique ou professionnel se singularisent par leurs départs importants, alors qu'au plan national de tels étudiants sont moins mobiles. Dans toutes les régions, les titulaires d'un baccalauréat économique ont de plus fortes chances de migrer lors de l'accès en DEA-DESS. La Bourgogne apparaît comme une exception, puisque la nature des études suivies au lycée est sans effet sur la décision de migration des jeunes. Les Auvergnats et les Champenois titulaires d'un baccalauréat littéraire se distinguent par leur forte probabilité à changer de région pour leurs études en 3^e cycle.

Enfin, à l'image du constat national, les étudiants issus d'un 1^{er} cycle de Bourgogne et du Centre se révèlent davantage sédentaires "toutes choses égales par ailleurs" lorsqu'ils ont obtenu leur baccalauréat en retard. De tels effets n'existent pas lors du passage en 3^e cycle

universitaire en Bourgogne ou en Champagne-Ardenne ou encore en Franche-Comté, alors que "les étudiants à l'heure au baccalauréat" sont les plus mobiles au plan national.

Tableau 22 - Spécificités régionales des mobilités des étudiants lors du passage au 2^e cycle

Variables	Auvergne	Bourgogne	Centre	Champagne-Ardenne	Franche-Comté	France
Hommes	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
Femmes			+			
Origine sociale : fille ou fils agriculteurs indépendants	+					
cadres		+				
professions intermédiaires employés	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
ouvriers						-
retraités						-
sans profession						-
Caractéristiques scolaires						
Type de baccalauréat						
Littéraire	-		-		-	-
Economique	-					-
Scientifique	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>Réf</i>
Technologique, professionnel	-	+	-		-	-
Baccalauréat obtenu						
A l'heure	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
En retard	+	-	-			-
En avance						+
Filières d'inscription						
Droit-Eco-AES	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
Lettres et Sciences Humaines	+	+		+	+	+
Sciences et STAPS	+	+	+			+
IUT	+	+	+	+	+	+

Sources : MENRT - DEPP, fichier de couplage 1998-2000 ; Perret C., 2009.

Note : Les signes + et - renvoient aux signes des coefficients significatifs (au moins à 10%) des modèles logistiques réalisés pour chaque région.

Lecture : un étudiant en STAPS de Bourgogne a plus de chances de migrer lors du passage en 2^e cycle qu'un étudiant en droit, économie ou AES à la rentrée 1999-2000.

Tableau 23 - Spécificités régionales des mobilités des étudiants lors du passage au 3^e cycle

Variables	Auvergne	Bourgogne	Centre	Champagne-Ardenne	Franche-Comté	France
Hommes	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
Femmes						+
Origine sociale : fille ou fils agriculteurs indépendants		+		+		+
cadres	+					-
professions intermédiaires employés	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
ouvriers						
retraités						-
sans profession						
Caractéristiques scolaires						
Type de baccalauréat						
Littéraire	+			+		
Economique	+		+	+	+	+
Scientifique	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
Technologique, professionnel						
Baccalauréat obtenu						
A l'heure	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
En retard	-		-			-
En avance						-
Filières d'inscription						
Droit-Eco-AES	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>
Lettres et Sciences Humaines		-			-	
Sciences et STAPS	+	+	+	+	+	+

Sources : MENRT - DEPP, fichier de couplage 1998-2000 ; Perret C., 2009.

Note : Les signes + et - renvoient aux signes des coefficients significatifs (au moins à 10%) des modèles logistiques réalisés pour chaque région.

Lecture : un étudiant en STAPS de Bourgogne a plus de chances de migrer lors du passage en 3^e cycle qu'un étudiant en droit, économie ou AES, à la rentrée 1999-2000,

L'étude du choix de migrer ou de ne pas migrer des étudiants est examinée au niveau national à l'aide de modèles logistiques dichotomiques où les régions d'inscription à l'université en 1998-1999 sont introduites comme variables explicatives. Le poids de l'appartenance régionale est ainsi quantifiable en examinant les écarts de probabilités entre les 22 régions métropolitaines. Les variables explicatives des comportements migratoires des jeunes sont les caractéristiques des individus comme le sexe, l'origine sociale, le type de bac, le retard scolaire, les filières d'inscription à l'université. Les modèles logistiques sont des modèles d'analyses statistiques qui permettent d'étudier les relations d'un facteur dit « à expliquer » en fonction des facteurs dits, quant à eux, « explicatifs ».

4 – Éléments de débats

L'idée selon laquelle la mobilité géographique fait partie intégrante du cursus universitaire ne concerne qu'une partie relativement modeste de la population étudiante. Après avoir effectué leur 1^{er} cycle universitaire en Bourgogne, 15 % des étudiants poursuivent leurs études universitaires dans une autre région. C'est également le cas de 30 % des jeunes qui entament dans une autre faculté un DEA ou DESS à l'issue d'un deuxième cycle universitaire bourguignon. Lors de ces parcours étudiants, la Bourgogne perd toujours plus de jeunes qu'elle n'en attire, quelle que soit la filière. Elle apparaît comme un territoire peu attractif qui se positionne au 18^e rang des régions.

La très faible attractivité de la Bourgogne à l'issue d'un IUT ou d'un 1^{er} cycle en Sciences-STAPS est à souligner. Cette situation après l'obtention d'un DUT interpelle au regard des constats faits pour les bacheliers. Ce manque d'attractivité est avant tout lié à de nombreux départs des étudiants formés par les établissements bourguignons. La région figure pourtant parmi les huit régions ayant la plus forte proportion d'étudiants en provenance d'autres territoires à la fin des études en IUT. Ces constats méritent de nouvelles explorations car près de 60 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs cursus, sans qu'on ne connaisse précisément la nature des études poursuivies. Les données présentées ne permettent pas d'effectuer un suivi longitudinal des étudiants, de connaître réellement les choix de ces jeunes, de savoir si ces déplacements sont contraints, dû au manque d'offre de formation, ou pour toute autre raison.

Quant aux études scientifiques et sportives, le fait que les DEA-DESS apparaissent nettement plus attractifs que les deuxièmes cycles pose question. En outre, d'autres aspects interrogent sur la situation de ces filières, notamment en raison de la désaffection des disciplines scientifiques. Pour la Bourgogne, ceci se traduit par une position relativement moins défavorable lors de l'accès en DEA-DESS que lors de l'entrée en 2^e cycle. Cette faiblesse à ce niveau est davantage le fait de la filière Sciences-STAPS. Pour les autres disciplines, un diagnostic différent peut être posé. Ainsi, en Lettres-Sciences Humaines, les poursuites d'études en DEA-DESS représentent la principale faiblesse et non l'accès en deuxième cycle. Tout se passe comme si les filières Lettres et Sciences Humaines arrivaient à retenir leurs étudiants mais pas lorsqu'ils envisagent des études de 3^e cycle, alors que dans les filières scientifiques et sportives, retenir les étudiants avant l'entrée en DEA-DESS est nettement plus difficile. Signalons que les données présentées et regroupées en cinq types de filières ne permettent pas de mener une étude plus approfondie.

En 2008, la population inscrite à l'Université de Bourgogne s'élève à 24 360 étudiants (dont 2 776 en IUT)³. Dix ans auparavant, 25 700 personnes étudiaient dans cette même Université, dont 2 830 jeunes préparaient un diplôme universitaire de technologie. Cette diminution, due à la stagnation du nombre de bacheliers, est également liée à la stratégie des jeunes qui privilégient d'autres établissements d'enseignement supérieur. Compte tenu de la baisse des effectifs, comment s'organisent actuellement les mobilités des jeunes ?

Ce deuxième chapitre était centré sur les migrations des étudiants lors de leur parcours de formations à l'Université. Une nouvelle étape importante attend les jeunes à la sortie des établissements supérieurs : de quelle manière se réalise leur entrée dans la vie active ? Ces diplômés trouvent-ils un emploi dans leur région de formation ? Ce thème principal fera l'objet du chapitre suivant.

³ Hors filières ingénieurs et IUFM, source DEPP Note d'information n°09.01 février.

Troisième chapitre

Premier emploi des diplômés de l'enseignement supérieur

Les quelques mois qui suivent la fin des études constituent pour les jeunes une étape particulièrement importante. Au cours de la première année de vie active, le quart des diplômés sortis de l'enseignement supérieur en 1998 ont trouvé un travail hors de leur région de formation. Il s'agit-là d'une moyenne qui recouvre de fortes disparités d'un territoire à l'autre. Le fil conducteur de ce chapitre porte sur les conditions d'insertion professionnelle des jeunes au regard de leurs situations migratoires. Les jeunes de Bourgogne s'insèrent-ils dans leur région d'obtention du diplôme ou migrent-ils vers d'autres lieux ? La Bourgogne accueille-t-elle des diplômés venus d'autres territoires en leur offrant des postes ? Quels peuvent être les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des diplômés d'enseignement supérieur lors de leur entrée dans le monde du travail ?

1 – Regards sur les conditions d'entrée dans la vie active

Ce travail s'appuie sur l'enquête « Génération 98 » du Céreq, dont l'intérêt est d'offrir des données représentatives des premiers pas dans la vie active des débutants pour chaque région (Perret, 2008). Près de 20 000 jeunes ont quitté pour la première fois le système éducatif de Bourgogne, dont 7 600 diplômés de l'enseignement supérieur (soit près de 29 % des sortants en 1998 contre 37 % au plan national). L'effectif en Bourgogne est supérieur à celui des régions Franche-Comté et Auvergne, mais inférieur à celui de la Champagne-Ardenne et encore davantage à celui du Centre (12 150 diplômés, *cf.* tableau 25). Dans l'ensemble, les diplômés de l'enseignement supérieur court (BTS, DUT, DEUG, écoles de santé ou social) sont nettement plus nombreux à entrer sur le marché du travail (63 % pour la France, 72 % pour les régions Bourgogne, Franche-Comté, Centre).

Les jeunes quittant l'enseignement supérieur en 1998 ont bénéficié d'une conjoncture économique relativement favorable par rapport à leurs prédécesseurs ou successeurs (Marchal *et alii*, 2004). Ils se sont insérés plus facilement et plus aisément sur le marché du travail (Céreq, 2001). Plus de la moitié des diplômés n'ont connu aucun épisode de chômage durant leurs premières années de vie active. Plus des deux tiers occupent un emploi stable trois ans

après la fin de leur formation. Pourtant, des écarts apparaissent selon les territoires. Le taux de chômage des sortants de l'enseignement supérieur en mars 1999 est de 10 % pour l'ensemble des diplômés de France, et varie de 13 % pour la Bourgogne à 7 % pour la Champagne-Ardenne (cf. tableau 24).

Tableau 24 - Premier emploi occupé par les jeunes de l'enseignement supérieur selon les régions

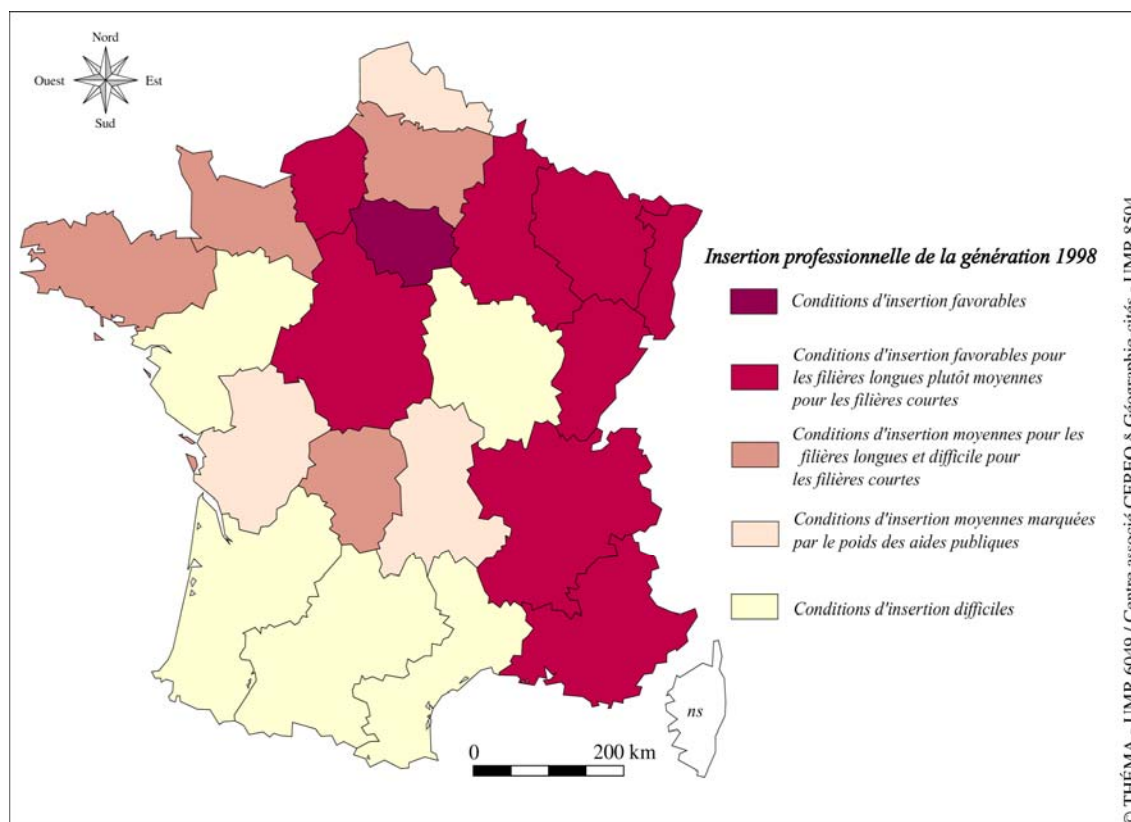
	% des CDI	% des CDD	% des contrats aidés	% dans le secteur public	% cadres	Salaires médians	Taux de chômage
Auvergne	42,3	41,1	12,6	30,3	12,6	1090 €	10,8
Bourgogne	38,3	50,3	8,6	23,5	12,5	1070 €	12,6
Centre	48,5	42,9	7	22,2	11,9	1040 €	8,7
Champagne-Ardenne	43,9	45,7	8,3	24,7	14,3	1070 €	6,9
Franche-Comté	42,2	48,9	5,7	20,4	16	1070 €	12,2
France	46,6	42,7	7,6	21,7	18,6	1100 €	10,4

Source : enquête « Génération 98 » ; Perret 2003.

Lecture : parmi les jeunes en emploi, 38,3 % ont un CDI, 50,3% un CDD ; 23,5 % d'entre eux travaillent dans le public, 12,5 % occupent des postes de cadres ; leur salaire médian est de 1 070 € Le taux de chômage de l'ensemble des jeunes sortis de formation en 1998 de Bourgogne est de 12,6 % un an plus tard.

Note : Il s'agit des salaires d'embauche médians en euros au 1er emploi (primes comprises équivalent temps plein avec correction par la quotité de travail).

Figure 9 - Typologie régionale sur le début de vie active des diplômés de l'enseignement supérieur



Sources : Perret 2003, enquête « Génération 98 », Céreq 2001.

Parmi les régions du centre de la France, la Bourgogne fait exception et se caractérise par des conditions d’insertion professionnelle plus difficiles. La part de diplômés au chômage est supérieure à la moyenne nationale, et les jeunes en emploi ont plus souvent qu’ailleurs des postes précaires : seulement 38 % ont un contrat à durée indéterminée contre une moyenne nationale de 47 %. Cette précarité va de pair avec des salaires relativement faibles. Les jeunes de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté se trouvent dans la même situation et ils occupent en majorité des postes temporaires ou des emplois aidés. Les différences interrégionales sont également perceptibles en termes de qualification, seulement 12 % des diplômés de l’enseignement supérieur travaillent comme cadres en Bourgogne, pour une moyenne de 19 %. Cette tendance se trouve également en régions Auvergne, Centre et Champagne-Ardenne, alors qu’en Franche-Comté, la part des cadres est de 16 %.

Les mobilités géographiques des diplômés de l’enseignement supérieur sont appréciées en comparant la région de l’établissement de formation en 1998 et le lieu du premier emploi trouvé par le jeune l’année suivante. Près des trois quarts des diplômés obtiennent un poste dans la région où ils ont terminé leurs études supérieures (cf. tableau 25). Cette sédentarité est davantage marquée à l’issue des études courtes (BTS, DUT, DEUG...) où près de 80 % des jeunes demeurent dans leur région de formation, pour 65 % des titulaires d’un diplôme de niveaux I et II (licence, maîtrise, ingénieur...). Du côté de la Bourgogne, les deux tiers des jeunes ont un emploi dans leur région d’études, 68 % des diplômés du supérieur court et 53 % des sortants du supérieur long (chiffres inférieurs à la moyenne nationale). La Franche-Comté et le Centre se démarquent des trois autres territoires puisque sept diplômés sur dix travaillent dans leur région de formation (cf. tableau 25).

Tableau 25 - Les diplômés en emploi dans leur région de formation

Région	Ensemble des diplômés	Diplômés sédentaires		Diplômés sédentaires supérieur long		Diplômés sédentaires supérieur court	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Auvergne	6 631	4 001	60,3	1 025	47,5	2 976	66,5
Bourgogne	7 598	4 851	63,8	1 115	53,0	3 736	68,0
Centre	12 149	8 893	73,2	2 053	62,5	6 840	77,2
Champagne-Ardenne	7 653	4 697	61,4	1 294	55,4	3 403	64,0
Franche-Comté	5 656	3 952	69,9	890	56,5	3 062	75,0
France	345 515	254 126	73,5	84 026	65,1	170 100	78,6

Source : enquête « Génération 98 ».

Lecture : parmi les 7 598 diplômés de l’enseignement supérieur de Bourgogne, 4 851 ont un emploi dans la région (soit 63,8 %) ; 68 % des diplômés du supérieur court ont un emploi dans la région Bourgogne.
 Note : Supérieur court = BTS, DUT, DEUG, écoles de santé-social. Supérieur long = licence, maîtrise, DEA, DESS, ingénieur.

2 – Les changements de région des diplômés

Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes sont peu nombreux à quitter l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et PACA. À l'opposé, en Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, les diplômés sont nombreux à migrer pour travailler : près du tiers à l'issue des filières courtes et plus de 45 % à la sortie de l'enseignement supérieur long. Quelles sont les spécificités de la Bourgogne en ce qui concerne les migrations des jeunes les plus diplômés ?

- **Taux d'émigration et d'immigration**

La Bourgogne se positionne au **5^e rang des régions qui perdent le plus de diplômés de l'enseignement supérieur**, avec 36 % de jeunes en emploi hors de l'académie de Dijon : 47 % des sortants du supérieur long (soit 990 jeunes) et 32 % du supérieur court (soit 1 760 diplômés). Cette tendance se réitère dans des proportions sensiblement identiques pour l'Auvergne et la Champagne-Ardenne (cf. tableau 26). Alors que les territoires Centre et Franche-Comté se différencient dans la mesure où leur taux d'émigration des diplômés est plus faible (cf. figure 10).

Tableau 26 - Taux d'émigration des diplômés selon le niveau d'enseignement supérieur (%)

Région	Diplômés du supérieur	Diplômés du supérieur long	Diplômés du supérieur court
Auvergne	39,7	52,5	33,5
Bourgogne	36,2	47,0	32,0
Centre	26,8	37,5	22,8
Champagne-Ardenne	38,6	44,6	36,0
Franche-Comté	30,1	43,5	25,0
France	26,4	34,8	21,4

Source : enquête « Génération 98 »

Définition : Taux d'émigration = Nombre de jeunes formés dans la région occupant un emploi hors de la région (sorties)/population totale des jeunes formés dans la région.

Lecture : 36,2 % des diplômés de Bourgogne émigrent vers une autre région pour travailler ; cela concerne 32 % des diplômés du supérieur court.

La Bourgogne se place au **5^e rang des territoires qui accueillent la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur des autres régions**. Ainsi, 35 % des diplômés du supérieur viennent travailler dans la région (chiffre supérieur au plan national, 26 %). Plus précisément, 30 % des diplômés du supérieur court et 47 % des sortants du supérieur long non formés dans la région s'insèrent en Bourgogne, alors qu'au niveau national ces proportions sont largement inférieures (respectivement 21 % et 35 %).

Au final, un certain équilibre apparaît en Bourgogne entre le nombre de formés et l'effectif de diplômés travaillant dans la région, à l'instar de la Champagne-Ardenne et de la Franche-Comté. Cet équilibre correspond à des départs élevés qui se combinent avec des arrivées importantes de jeunes formés hors de la région, pour accéder à un premier emploi. Figurant parmi les régions à fortes émigration et immigration, **la Bourgogne équilibre ses échanges**, alors qu'elle apparaissait comme une région bénéficiaire dans les années 80 (Charlot *et alii*, 1991).

Tableau 27 - Taux d'immigration des diplômés selon le niveau d'enseignement supérieur (%)

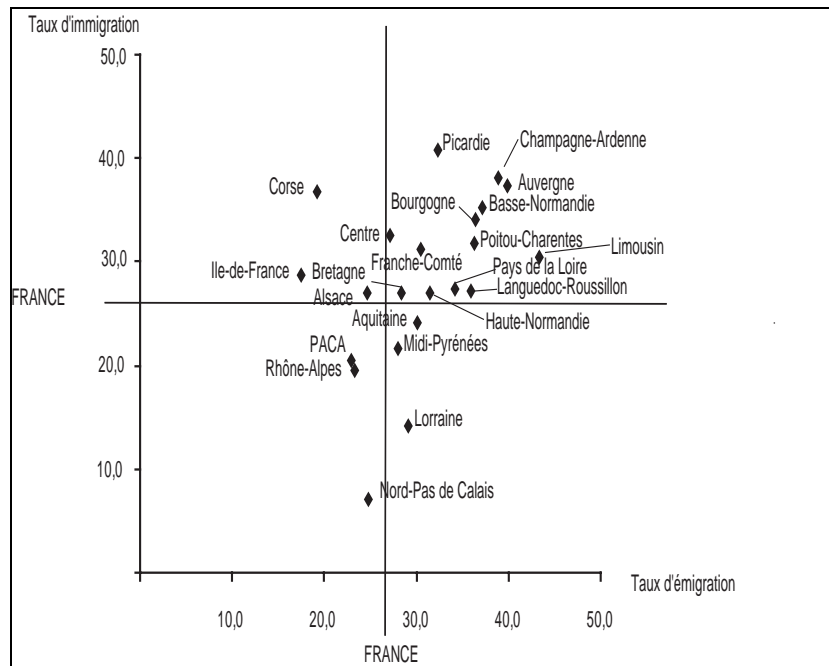
Région	Diplômés du supérieur	Diplômés du supérieur long	Diplômés du supérieur court
Auvergne	38,1	46,2	34,7
Bourgogne	34,8	47,2	30,0
Centre	33,3	46,3	28,0
Champagne-Ardenne	38,8	51,0	32,5
Franche-Comté	32,0	48,4	25,1
France	26,4	34,8	21,4

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

Définition : Taux d'immigration = Nombre de jeunes obtenant leur premier emploi dans la région sans y avoir été formés (entrées)/population totale des jeunes ayant leur 1^{er} emploi dans la région.

Lecture : 34,8 % des diplômés viennent en Bourgogne pour travailler ; cela concerne 30 % des diplômés du supérieur court.

Figure 10 - Émigration et immigration régionales des diplômés lors du premier emploi



Source : Enquête « Génération 98 », Amet-Perret 2003

- **Flux migratoires des diplômés**

La Bourgogne enregistre un flux de sortie de 2 750 diplômés de l'enseignement supérieur pour occuper un emploi en dehors de la région, et un flux d'entrée de 2 600 actifs, soit un solde migratoire légèrement déficitaire de près de 150 jeunes (cf. tableau 28). Ce déficit n'existe pas du côté des diplômés du supérieur long (près de 1 000 entrées et de sorties) mais est davantage prononcé pour les filières courtes. À l'image de la Bourgogne, les autres régions présentent un solde migratoire peu déficitaire du fait de nombreux jeunes qui trouvent du travail et s'y installent. Tous diplômés et emplois confondus, **la Bourgogne apparaît à la 10^e place** (sur 22 régions). Toutes les autres régions étudiées dans cette comparaison sont plus attractives, à l'exception de l'Auvergne. La Bourgogne se situe également à la 10^e place pour l'attractivité des diplômés de l'enseignement supérieur long (juste avant l'Auvergne), à la 15^e place pour les sortants des formations supérieures courtes (devant la Champagne-Ardenne).

Tableau 28 - Flux migratoires et taux d'attractivité

Région	Auvergne	Bourgogne	Centre	Champagne Ardenne	Franche- Comté
Ensemble des diplômés	6631	7598	12149	7653	5656
Flux de sortie	2630	2747	3256	2956	1704
Flux d'entrée	2460	2594	4429	2980	1860
Solde migratoire	-170	-153	1173	24	156
Taux d'attractivité	-3,3	-2,9	15,3	0,4	4,4
<i>Rang de la région</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>4</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
Supérieur long	2158	2105	3286	2336	1574
Flux de sortie	1133	990	1233	1042	684
Flux d'entrée	879	996	1772	1345	833
Solde migratoire	-254	6	539	303	149
Taux d'attractivité	-12,6	0,3	17,9	12,7	9,8
<i>Rang de la région</i>	<i>13</i>	<i>10</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>7</i>
Supérieur court	4473	5493	8863	5317	4082
Flux de sortie	1497	1757	2023	1914	1020
Flux d'entrée	1581	1598	2657	1635	1027
Solde migratoire	84	-159	634	-279	7
Taux d'attractivité	2,7	-4,7	13,6	-7,9	0,3
<i>Rang de la région</i>	<i>9</i>	<i>15</i>	<i>5</i>	<i>16</i>	<i>12</i>

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

Définition : Taux d'attractivité = part du solde migratoire d'une région par rapport à son volume migratoire.

Lecture : parmi les diplômés du supérieur, 2 747 jeunes partent de la Bourgogne pour travailler et 2 594 viennent en Bourgogne, ce qui place la région au 10^e rang avec un solde migratoire négatif (-153) et un taux d'attractivité légèrement négatif (- 2,9).

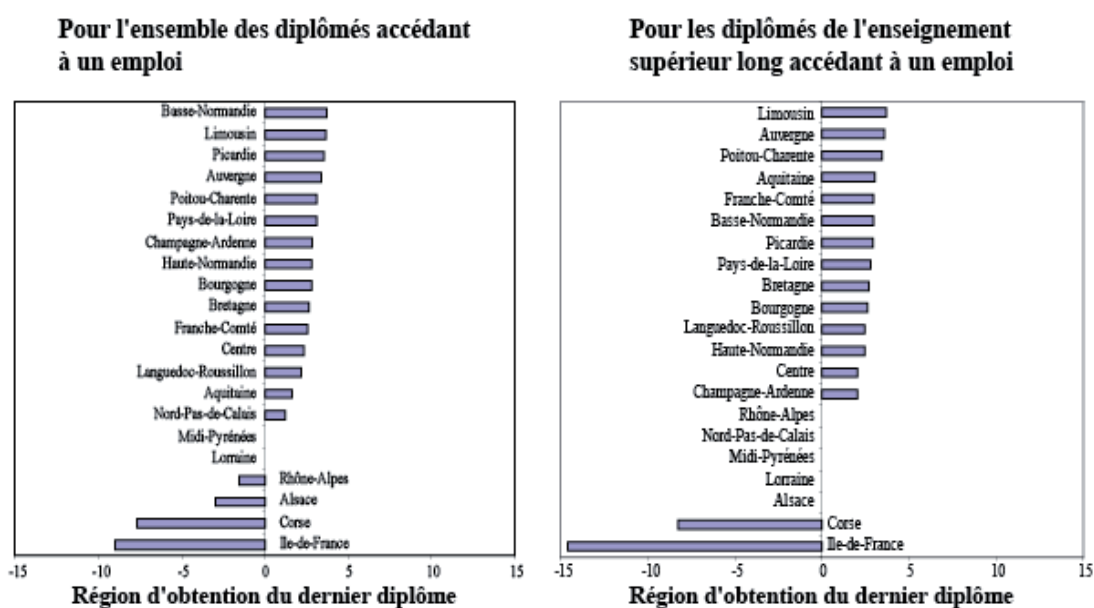
3 – Les déterminants de la mobilité des actifs

Cette section s'appuie sur des modèles statistiques permettant d'examiner l'effet des déterminants de la décision de migrer "toutes choses égales par ailleurs", c'est-à-dire indépendamment les uns des autres. Cela permet d'identifier l'impact propre de chaque variable et de savoir, par exemple, si le fait d'avoir un père cadre accroît la propension à migrer du jeune, indépendamment de son niveau de diplôme, de son sexe, de sa situation familiale ou de sa région de formation.

Au-delà du diplôme, l'environnement familial du jeune et son histoire contribuent à amplifier la mobilité (cf. tableau 37 en annexe). Ainsi, avoir un père ou une mère cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure favorise nettement les changements de région en début de carrière (Cuney, Perret, Roux, 2003). En revanche, avoir un père ou une mère ouvrier constitue plutôt un frein. Celui-ci peut être lié à un soutien financier plus faible au moment du déménagement ou à des réseaux de connaissances plus restreints territorialement, ou relié à des perceptions familiales différentes de l'éloignement. Les jeunes femmes sont plus sédentaires que les hommes. Avoir des enfants est également un facteur de sédentarisation. *A contrario*, le fait de se mettre en couple favorise la mobilité, qui est probablement dans ce cas souvent motivée par un rapprochement géographique.

Outre le profil individuel et familial, la région de formation a également un effet prépondérant sur les mouvements géographiques des jeunes. En effet, à sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale et environnement équivalents, les jeunes formés en Alsace, Rhône-Alpes et en Corse sont toujours moins mobiles que les diplômés en PACA. À l'inverse, ceux formés en Bourgogne, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Limousin et Auvergne sont toujours très mobiles. Les diplômés de Bourgogne ont par rapport aux anciens étudiants lorrains un avantage de quatre points de plus dans la probabilité de migrer pour occuper un emploi, "toutes choses égales par ailleurs" (cf. figure n°11). Lors de l'entrée dans la vie active, les sortants de l'enseignement supérieur d'Auvergne sont toujours plus enclins à quitter leur région de formation que les diplômés de Bourgogne. À l'inverse, les jeunes du Centre partent moins fréquemment de leur région que les Bourguignons quel que soit le niveau de formation considéré. Par rapport aux Bourguignons, les Francs-Comtois quittent moins souvent leur région lorsqu'ils sortent de l'enseignement supérieur court mais ils s'expatrient davantage lorsqu'ils sont diplômés d'études plus longues. Ce sont les constats opposés qui peuvent être émis sur les situations respectives en Bourgogne et Champagne-Ardenne. Une question demeure : ces différences entre régions concernant la mobilité des diplômés en début de vie active sont-elles liées au contexte économique local, à la structure du système productif et/ou à la nature des emplois proposés ?

Figure n°11 - Diplômés et propensions à migrer



Source: Céreq, enquête « Génération 98 ».

Lecture : un bachelier de Bourgogne a plus de chances de migrer pour un emploi qu'un bachelier lorrain (référence), sa probabilité de migrer étant supérieure de quatre points.

4 – Éléments de discussion

Les trois quarts des diplômés de l'enseignement supérieur trouvent un emploi dans la région où ils ont été formés. Cela concerne seulement les deux tiers des jeunes de Bourgogne. Peut-on interpréter ce constat comme une offre de formation insuffisante ou excédentaire par rapport aux besoins et attentes des employeurs de la région ? La Bourgogne se caractérise par un certain équilibre entre le nombre de formés et l'effectif des diplômés travaillant dans la région, du à des départs élevés qui se combinent avec des appels importants de jeunes diplômés hors de la région. Si les migrations des jeunes entrant dans la vie active ne sont pas seulement motivées par des considérations professionnelles, par exemple éloignement de la famille, attachement territorial... (Perret, Roux, 2004), il est légitime de penser que les choix des localisations des débutants sont justifiés plus simplement par le fait de trouver un emploi.

La mise en perspective des conditions d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur avec leurs mobilités géographiques régionales ne permet pas de dégager une conclusion simple. Certes, les territoires où le chômage se révèle important, retiennent peu leurs jeunes, et de bonnes conditions d'emploi sont en général liées à un faible départ des diplômés. Toutefois, les cas de Midi-Pyrénées et des Pays de la Loire bousculent ce constat, puisque bon nombre de leurs emplois sont occupés par leurs jeunes. De même, une région où les conditions d'insertion des débutants sont difficiles peut apparaître relativement

attractive, pour des diplômés formés hors de ce territoire, comme pour la Bourgogne, ou pour des jeunes qui souhaitent revenir dans leur 'pays'. Ceci pose également un certain nombre de questions sur les besoins des employeurs et sur l'adéquation de la carte des formations aux secteurs d'activité économiques de la région (qualité et quantité).

Les caractéristiques des territoires apparaissent fondamentales pour expliquer le choix de migration des jeunes : "toutes choses égales par ailleurs", les jeunes quittent davantage les territoires agricoles et industriels et se dirigent vers les régions où le chômage est faible et la part des emplois plus qualifiés. Comprendre les mobilités géographiques et les modes d'insertion professionnelle est un phénomène qui demeure complexe et qui mérite d'être continué par d'autres travaux, portant notamment sur des territoires plus fins (départements, aires urbaines, zones d'emploi...) pour une meilleure information des divers acteurs du système éducatif. Selon l'enquête du Céreq concernant les sept premières années de vie active de la « Génération 98 », le taux de migration des diplômés de troisième cycle est cinq fois plus important que celui des sans diplôme (21 % pour seulement 4 %), et environ une fois sur deux il se conjugue avec un changement de région (Céreq, 2007). Aujourd'hui, la Bourgogne continue-t-elle de perdre des jeunes diplômés ?

*C*onclusion et Perspectives

Étudier et Vivre au pays ?

Sans reprendre l'ensemble des éléments qui ressortent de l'étude, nous en soulignerons quelques traits marquants. Former, attirer et retenir une population qualifiée est fondamental pour le développement économique d'un territoire. Ce rapport est une contribution aux discussions concernant les régions, la formation et l'emploi des jeunes. Début des années 2000, près de 10 % des bacheliers de Bourgogne qui continuent leurs études à l'Université s'inscrivent en dehors de la région, notamment pour des études en IUT. Près de 15 % des jeunes en fin de premier cycle et 30 % lors du passage en 3^e cycle poursuivent leur parcours universitaire ailleurs qu'en Bourgogne. Enfin, 36 % des diplômés d'enseignement supérieur de Bourgogne migrent pour travailler dans une autre région. De fait, la Bourgogne apparaît comme un territoire peu attractif (*cf.* figure 12). Seul point positif, les jeunes diplômés du supérieur qui viennent s'insérer dans la région, sont presque aussi nombreux que ceux qui partent travailler ailleurs.

Les migrations géographiques sont nettement plus intenses lors du passage du lycée à l'enseignement supérieur, et au moment de leur entrée dans le monde du travail. Les jeunes les plus mobiles sont les plus diplômés et les plus scientifiques. La description des échanges entre les régions semble renvoyer pour les bacheliers et les étudiants aux spécificités régionales en lien avec l'offre des formations universitaires et des établissements supérieurs, pour les diplômés entrés dans la vie active davantage liées aux conditions du marché du travail local. Divers travaux de recherche soulignent la prégnance des caractéristiques de l'individu pour comprendre ces mouvements de mobilité. Facteurs économiques, géographiques et sociaux, mais également culturels et psychologiques, s'entrecroisent et s'entremêlent pour tenter d'expliquer ces flux souvent très différents selon les territoires : la poursuite d'études est un motif de migration, sans être le seul.

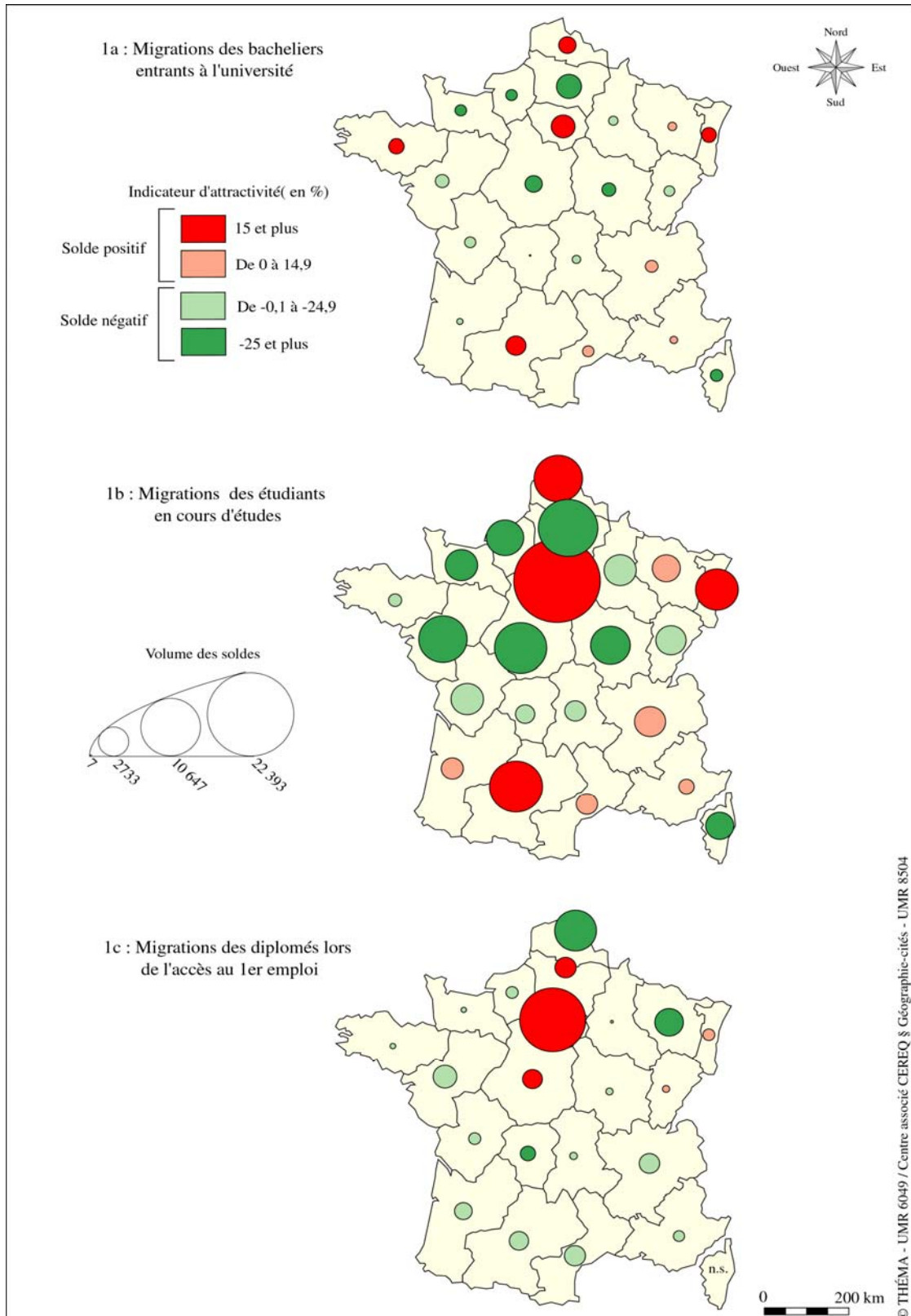
De nombreux auteurs ont mis en évidence une dépendance entre les mobilités passées et la décision de migrer à nouveau. La migration géographique apparaît donc comme un effet cumulatif, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur (Kriaa et Plassard, 1997). Une étude montre que si la majorité des jeunes de l'enseignement supérieur « *ont quitté*

leur territoire, pendant leurs études ou lors des premières années de vie active (...), un peu plus d'un tiers d'entre eux résident encore après trois ans de vie active dans leur 'pays' » (Giret, Roux, 2004). L'attachement au "territoire d'origine", le choix de "revenir au pays" ne sont pas à négliger.

Au regard des mobilités des jeunes, deux temps clés sont à privilégier, le passage du secondaire au supérieur des lycéens de la région, et la sortie des formations supérieures au moment des premiers pas des diplômés dans la vie active. Une meilleure connaissance des processus d'orientation à la fin de l'enseignement secondaire est indispensable : que deviennent les bacheliers de Bourgogne ? Accèdent-ils à la filière de leur choix ? Autrement dit, comment les jeunes réalisent-ils leur passage dans l'enseignement supérieur : stratégie, auto-sélection, orientation par rapport aux filières ouvertes et sélectives, repli vers l'Université, conformité à leur premier vœu... ? Le challenge est d'offrir aux futurs bacheliers de la région une offre de formation de proximité qui correspondrait à leurs vœux et à la réalité du marché du travail local. Anticiper les effets de la baisse démographique en Bourgogne peut passer par l'adaptation des structures et l'évolution qualitative de l'offre de formation et d'emploi.

S'il est *a priori* simple de définir l'insertion professionnelle comme le passage de l'école à l'emploi, ce rapport souligne bien la complexité des conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail. « *L'insertion dans la vie active présente un caractère multidimensionnel de par son inscription dans le temps, les variétés de situations possibles après la sortie de formation, les différentes façons de prendre en compte les emplois occupés et les divers mouvements qui affectent les individus* » (Tanguy, 1986). Une enquête d'insertion demeure un outil privilégié de connaissance rapide de la situation professionnelle des jeunes, un premier repérage indispensable. Les informations sur les professions et les entreprises d'embauche, leurs liens avec les formations suivies, et les lieux d'embauche, sont essentielles pour comprendre les relations entre les systèmes de formation et d'emploi. Les deux aspects essentiels du processus d'insertion (rapport à l'emploi, rapport au chômage), indexés sur les mobilités des jeunes, donnent ainsi un éclairage complémentaire.

Figure 12 - Soldes migratoires régionaux



Sources : Amet-Perret, 2003 ; BCP, DEP, 1999- 2000 ; Enquête "Génération 98", Céreq 2001.

Au terme de ce rapport, plusieurs questions demeurent :

- ✓ Que représente aujourd'hui la migration géographique des jeunes les plus diplômés en Bourgogne ?
- ✓ Actuellement comment se situe la Bourgogne au jeu des mobilités régionales en termes de poursuites d'études de ses bacheliers, en termes de conditions d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ? Quelles sont les spécificités de la Bourgogne par rapport à la France en termes d'orientation, de migration, et d'insertion professionnelle des jeunes ? La Bourgogne qui figure parmi les régions à fortes émigration et immigration, arrive-t-elle à équilibrer toujours les départs et les arrivées de diplômés d'enseignement supérieur pour s'insérer ?
- ✓ Quels regards peut-on porter sur le système universitaire bourguignon compte tenu de la baisse des effectifs universitaires ? Les principales faiblesses mises à jour grâce à cette étude sont-elles toujours d'actualité ?
- ✓ Comment s'organisent actuellement les mobilités des jeunes au sein des départements, aux franges du territoire bourguignon ?
- ✓ Quid des mobilités des jeunes partant étudier en dehors de l'université (CPGE, STS, écoles, etc.). Le problème de la migration des jeunes en Bourgogne est-il encore porté par les mobilités de formation ? Si oui, une politique en termes de formation est sans doute une orientation politique à étudier au regard des principales faiblesses du système de formation universitaire bourguignon.
- ✓ Quelles sont les stratégies d'orientation des futurs bacheliers de l'académie de Dijon, quelles études choisissent-ils compte tenu des nouvelles procédures d'inscription ?
- ✓ Qu'en est-il des inscriptions en IUT en dehors de la Bourgogne ? Ces formations n'existent-elles pas dans l'académie et/ou ces établissements sont-ils moins sélectifs que les IUT de la région ?
- ✓ Quelle adéquation de la carte des formations aux secteurs d'activité économiques de la région (qualité et quantité) ?

Bibliographie

- Baron M., 2004. La formation supérieure en régions (France). *Cybergéo*, 279, 19 p.
- Baron M., 2005. Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 281-300.
- Baron M., Caro P., Perret C., Amet X., 2003. *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : Quelques disparités régionales*. Besançon, 1er rapport de la convention de recherche MJER-DATAR-DEP, 161 p.
- Baron M., Perret C., 2005. Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : Quels systèmes migratoires régionaux ? *L'Espace géographique*.
- Baron M., Caro P., Cuney F., Perret C., 2005. *Mobilités géographiques étudiantes : Quelles disparités régionales ?* Besançon, 2Pe rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR.
- Baron M., Perret C., 2008. Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés. Ce que révèle le niveau régional, *Géographie, Économie, Société* 10. p. 223-242
- Berthelot J-M., 1987. De la terminale aux études post-bac : itinéraires et logiques d'orientation, *Revue Française de Pédagogie*, n°81.
- Caro P., Martinelli D., 2002. Géographie de l'insertion professionnelle. Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud. *Bref*, n°186, Céreq. Mai.
- Céreq, 2007. *Quand la carrière commence... Les sept premières années de vie active de la Génération 98*.
- Céreq, 2001. *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*. Mars.
- Charlot A., Chevalier L., Pottier F., 1991. Diplômés de l'enseignement supérieur : Migrations interrégionales et mobilité géographique. In *Formation et Développement Régional en Europe*. Paris : La Documentation Française.
- Courgeau D., 1988. *Méthodes de mesures de la mobilité spatiale, migrations internes, mobilité temporaire, navettes*. Paris. Éditions de l'Institut national des études démographiques, 301 p.
- Cuney F., Perret C., Roux V., 2003. D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active. *Bref*, n°198, Céreq. Juin.
- DATAR (coord.), 1998. *Développement universitaire et développement territorial. L'impact du plan U 2 000 (1990-1995)*. Paris : La Documentation Française.
- DEPP, 2009, Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2007 : deuxième année consécutive de baisse, *Note d'information*, n°09.01, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, février.
- Giret J-F., Roux V., 2004. Vivre au pays : comment les sortants de l'enseignement supérieur s'insèrent dans leur zone rurale d'origine. Communication aux Journées du RESUP, *Les figures territoriales de l'Université*, Toulouse-Le Mirail, 3-4 juin.
- Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), 2009. Approches de la mobilité étudiante, *Document Net.Doc.* 48, Céreq. Janvier.
- Guégnard C., 1991. *Les bacheliers de Bourgogne en 1990. Trajectoires et contraintes ?*, Rapport Céreq-Iredu. Dijon. 97 p.
- Insee, 2007a. A l'horizon 2030, autant de Bourguignons qu'en 2005, mais plus âgés. *Dimensions Bourgogne*, n°137. Insee. Novembre.
- Insee, 2007b. Au jeu des migrations interrégionales la Bourgogne perd des jeunes et des actifs diplômés. *Dimensions Bourgogne*, n°137. Insee. Janvier.
- Insee, 2001. Les études supérieures : un motif de migration. *Insee Première*, n°813.
- Jayet H., 1996. L'analyse économique des migrations. *Revue Économique*, 47(2), 193-224.

- Julien P., Lacanier, J., Pougnaud, J., 2001. Les études supérieures : Un motif de migration. *Insee Première*, n°813. Novembre.
- Kriia K., Plassard J-M., 1997. La mobilité géographique de la prise d'un premier emploi, étude des flux interrégionaux : l'approche gravitationnelle. *Note du Lirhe*, n°232. Toulouse.
- Marchal N., Molinari-Perrier M., Sigot J-C., 2004. Génération 2001, s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade, *Bref*, n°214. Céreq. Décembre.
- Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris. Éditions 1999 et 2000.
- Perret C., 2008. Les régions françaises face aux migrations des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail. *Annales de Géographie*, n°662. Armand Colin. p. 62-84.
- Perret C., 2007. Quitter sa région pour entrer à l'université : quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers ?. *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 36, n°3. p. 313-342.
- Perret C., 2007. Typologie de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions françaises au regard des mobilités géographiques, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°2.
- Perret C., Roux V., 2004. La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? *Formation Emploi*, 87. p. 45-62.
- Picouet M., 1991. Transformation de la mobilité dans les années récentes : évolutions des approches des méthodes. In Quesnel A., Vimard P. (Dir), *Changements sociaux et développement, actes du colloque Journées démographiques*. Paris. Septembre 1998. ORSTOM. p. 13-22.
- Roux V. 2003. Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent avec la prise en compte des caractéristiques individuelles. *Géographie de l'école*, n° 8, Ministère de l'Éducation nationale, p. 99-103.
- Tanguy L. (Dir.), 1986. *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*. La Documentation française, Paris.
- Thumerelle P-J., 1986. *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations*. Paris. SEDES. Dossier des images économiques du monde. 325 p.

Liste des tableaux et graphiques

Chapitre 1

Tableau 1. Résultats au baccalauréat de la session 1999	12
Tableau 2. Répartition des bacheliers inscrits à l'Université de leur région du diplôme	12
Tableau 3. Répartition des bacheliers à l'Université de leur région (en %)	13
Tableau 4. Répartition des bacheliers inscrits à l'Université dans une région autre (en %)	14
Figure 1. Migrations : typologie des taux d'émigration et d'immigration régionaux	14
Tableau 5. Migrations des bacheliers selon les filières d'inscription à l'Université	16
Tableau 6. Flux et solde migratoires des bacheliers selon les filières d'inscription	16
Figure 2. Soldes migratoires régionaux des bacheliers	18
Tableau 7. Attractivité des régions au niveau des bacheliers	19
Tableau 8. Les principaux flux de sortie des bacheliers	19
Tableau 9. Les principaux flux d'entrée des bacheliers à l'Université	20
Figure 3. Régions d'obtention du baccalauréat et propensions à migrer pour étudier	22
Tableau 10. Les spécificités régionales des mobilités des bacheliers entrant à l'Université	24

Chapitre 2

Tableau 11. Passages de cycles universitaires en 1999-2000	28
Figure 4. Effectifs universitaires en 1999-2000	28
Figure 5. Soldes migratoires régionaux pour l'accès en deuxième cycle	30
Tableau 12. Migrations des étudiants selon les passages de cycles universitaires (en %)	31
Tableau 13. Émigrations des étudiants selon la filière et le passage de cycle (en %)	31
Tableau 14. Rang des régions selon le taux d'émigration par passage de cycle et par filière	32
Tableau 15. Immigrations des étudiants selon la filière et le passage de cycle (en %)	32
Tableau 16. Rang des régions selon le taux d'immigration par passage de cycle et filière	33
Tableau 17. Flux et soldes migratoires des étudiants lors des passages de cycles universitaires	33
Figure 6. Soldes migratoires régionaux pour l'accès en troisième cycle	36
Tableau 18. Principaux flux de sortie des étudiants lors du passage au 2 ^e cycle	37
Tableau 19. Principaux flux de sortie des étudiants lors du passage au 3 ^e cycle	37
Tableau 20. Principaux flux d'entrée lors du passage au 2 ^e cycle	38
Tableau 21. Principaux flux d'entrée lors du passage au 3 ^e cycle	38
Figure 7. Propensions à migrer selon les régions lors du passage du 1 ^{er} au 2 ^e cycle	40
Figure 8. Propensions à migrer selon les régions lors du passage du 2 ^e au 3 ^e cycle	41
Tableau 22. Spécificités régionales des mobilités des étudiants lors du passage au 2 ^e cycle	43
Tableau 23. Spécificités régionales des mobilités des étudiants lors du passage au 3 ^e cycle	44

Chapitre 3

Tableau 24. Premier emploi occupé par les jeunes de l'enseignement supérieur selon les régions	48
Figure 9. Typologie régionale sur le début de vie active de diplômés de l'enseignement supérieur	48
Tableau 25. Les diplômés en emploi dans leur région de formation	49
Tableau 26. Taux d'émigration des diplômés selon le niveau d'enseignement supérieur	50
Tableau 27. Taux d'immigration des diplômés selon le niveau d'enseignement supérieur	50
Figure 10. Émigration et immigration régionale des diplômés lors du premier emploi	51
Tableau 28. Flux migratoires et taux d'attractivité	52
Figure 11. Diplômés et propensions à migrer	51
Figure 12. Soldes migratoires régionaux	58

Annexe

Tableau 29. Part des bacheliers admis selon les séries à la session 1999	64
Tableau 30. Migrations et changements de discipline des inscrits à l'université au plan national	64
Tableau 31. Migrations des bacheliers à l'entrée à l'Université selon le baccalauréat	65
Tableau 32. Flux et soldes migratoires des bacheliers selon la série du baccalauréat	65
Tableau 33. Flux et soldes migratoires des étudiants lors du passage au 2 ^e cycle par filière	66
Tableau 34. Flux et soldes migratoires des étudiants lors du passage au 3 ^e cycle par filière	66
Tableau 35. Les facteurs de migration des diplômés lors de l'accès au premier emploi	67

Sigles et abréviations

AES	Administration économique et sociale
Bac Pro	Baccalauréat professionnel
Bac techno	Baccalauréat technologique
BCP	Base centrale de pilotage
BREF	Bulletin de recherche sur l'emploi et la formation
BTn	Baccalauréat technologique
BT	Brevet de technicien
BTS	Brevet de technicien supérieur
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CSP	Catégories socioprofessionnelles
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la programmation
DU	Diplôme d'université
DUT	Diplôme universitaire de technologie
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUP	Institut universitaire professionnalisé
IUT	Institut universitaire de technologie
NS	Non significatif
Ref.	Référence
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
STS	Section de technicien supérieur
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Annexe

Tableau 29 - Part des bacheliers admis selon les séries à la session 1999

Région	Bac Général		Bac Technologique		Bac Professionnel		Ensemble	
	Admis	%	Admis	%	Admis	%	Admis	total
Auvergne	5736	52,9	3098	28,6	2011	18,5	10845	100
Bourgogne	6859	52,2	3981	30,3	2304	17,5	13144	100
Centre	10078	52,4	5833	30,4	3306	17,2	19217	100
Champagne-Ardenne	5704	50,3	3481	30,7	2144	18,9	11329	100
Franche-Comté	5046	49,8	3115	30,8	1968	19,4	10129	100
France	259009	52,9	144947	29,6	85402	17,5	489358	100

Source : MENRT- DEPP, 1999.

Lecture : sur 100 bacheliers de Bourgogne, 52,2 % ont obtenu un baccalauréat général (soit 6 859 personnes), 30,3 % un baccalauréat technologique et 17,5 % un baccalauréat professionnel.

Tableau 30 - Migrations et changements de discipline des étudiants inscrits à l'université au niveau national (en %)

	Sans changement de secteur disciplinaire	Avec changement de secteur disciplinaire	Ensemble
Au cours du 1^{er} cycle	1,8	15,1	3,1
Droit-Economie-AES	1,9	10,4	2,6
Lettres-Sciences Humaines	2,4	25,2	3,6
Sciences- STAPS	1,8	15,6	3,3
Santé	0,7	6,1	1,9
IUT	1,2	20,7	6,1
Passage 1^{er} -2^e cycle	6,5	28,6	8,5
Droit-Economie-AES	4,4	25,6	4,8
Lettres-Sciences Humaines	5,3	22,3	5,6
Sciences- STAPS	11,3	19,1	11,5
Santé	0,8	29,2	1,5
IUT		30,1	30,1
Au cours du 2^e cycle	3,3	20,9	3,6
Droit-Economie-AES	3,9	20,2	4,2
Lettres-Sciences Humaines	3,4	17,9	3,6
Sciences- STAPS	3,3	25,9	3,6
Santé	0,7	34,3	0,8
Passage 2^e -3^e cycle	20,2	37,0	21,9
Droit-Economie-AES	21,1	30,4	8,9
Lettres-Sciences Humaines	14,6	36,6	17,5
Sciences- STAPS	29,6	42,6	31,4
Santé	9,4	30,3	9,8
Au cours du 3^e cycle	3,3	27,8	4,2
Droit-Economie-AES	5,1	29,6	5,7
Lettres-Sciences Humaines	2,0	33,5	3,2
Sciences- STAPS	3,8	26,3	4,9
Santé	2,4	25,0	3,0
Autres :			
passage 2 ^e -1 ^{er} cycle	11,0	28,5	20,5
passage 3 ^e - 2 ^e cycle	14,9	24,0	16,3
passage 3 ^e -1 ^{er} cycle	17,5	27,6	24,1

Source : MENRT - DEPP, fichier de couplage 1998-1999, Perret 2009.

Lecture : au niveau national, près de 8,5 % des étudiants migrent vers une autre région.

Tableau 31 - Migrations des bacheliers à l'entrée à l'Université selon le baccalauréat (en %)

Région	Littéraire		Economique		Scientifique		Technologique Tertiaire		Technologique Industrielle		Professionnel	
	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration	Taux d'émigration	Taux d'immigration
Auvergne	19,2	10,4	18,3	8,5	15,9	19,5	14,2	10,6	23,8	13,3	6,7	10
Bourgogne	22,7	12,6	16,8	10,5	23,6	12,8	22,7	11,8	21,3	8,5	12,8	8,8
Centre	17,5	9,5	14,4	6,7	23	10,1	11,1	6,1	20,1	13,1	5,7	8,8
Champagne-Ardenne	33	14,8	20,7	17,6	30,5	29,5	15,1	12,2	18	20,2	17,8	10,3
Franche-Comté	24,3	6,8	15,9	5,4	15,5	19,1	15,7	5,5	11,6	14,2	10,3	1
France	12	12	8,8	8,8	11,9	11,9	7,5	7,5	11,8	11,8	5,8	5,8

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Définitions : Taux d'émigration = Nombre de jeunes bacheliers de la région inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur hors de la région (sorties)/population totale des jeunes bacheliers dont les parents résident dans la région. Taux d'immigration = Nombre de jeunes ayant eu leur baccalauréat hors de la région d'inscription à l'université (entrées)/population totale des jeunes bacheliers inscrits dans un établissement de la région.

Lecture : en Bourgogne, le taux d'émigration des bacheliers littéraires scolarisés à l'Université en 1999-2000 est de 22,7 % alors que le taux d'immigration est de 12,6 %.

Tableau 32 - Flux et solde migratoires des bacheliers selon la série du baccalauréat

Région	Littéraire			Economique			Scientifique			Technologique Tertiaire			Technologique Industrielle			Professionnel		
	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde effectifs
Auvergne	115	212	-97	95	204	-109	390	318	72	49	66	-17	61	109	-48	12	8	4
Bourgogne	149	268	-119	129	207	-78	293	542	-249	64	123	-59	37	93	-56	9	13	-4
Centre	163	299	-136	138	297	-159	340	776	-436	56	102	-46	87	133	-46	14	9	5
Champagne-Ardenne	134	298	-164	212	250	-38	500	517	-17	82	101	-19	75	67	8	18	31	-13
Franche-Comté	55	197	-142	54	158	-104	338	328	10	37	105	-68	61	50	11	2	20	-18
France	5695	5695		4771	4771		11158	11158		2058	2058		2036	2036		372	372	

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret., 2009.

Définitions : Flux de sortie = nombre de jeunes partant étudier dans une région autre que celle d'obtention du baccalauréat. Flux d'entrée = nombre de jeunes quittant la région d'obtention du baccalauréat pour venir étudier. Solde migratoire régional : différence observée entre les flux d'entrée et de sortie d'une région.

Lecture : en Bourgogne, le flux d'entrée des bacheliers littéraires scolarisés à l'Université en 1999-2000 en Droit-Eco-AES est de 149 jeunes alors que le flux de sortie concerne 168 jeunes, ce qui fait un solde négatif de 119.

Tableau 33 - Flux et soldes migratoires des étudiants lors du passage au 2^e cycle par filière

Région	Droit-Eco-AES				Lettres et Sciences Humaines				Sciences et STAPS				Santé				IUT			
	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)
Auvergne	41	53	-12	-12,8 (14)	29	98	-69	-54,3 (17)	124	111	13	5,5 (9)	1	3	-2	-50,0 (13)	84	62	22	15,1 (6)
Bourgogne	32	59	-27	-29,7 (16)	76	108	-32	-17,4 (11)	55	143	-88	-44,4 (21)	0	3	-3	-100,0 (18)	46	114	-68	-42,5 (20)
Centre	22	170	-148	-77,1 (21)	50	196	-146	-59,3 (19)	133	203	-70	-20,8 (17)	1	4	-3	-60,0 (15)	90	219	-129	-41,7 (19)
Champagne-Ardenne	7	74	-67	-82,7 (22)	7	130	-123	-89,8 (22)	37	102	-65	-46,8 (22)	0	6	-6	-100,0 (20)	89	98	-9	-4,8 (13)
Franche-Comté	15	41	-26	-46,4 (18)	33	95	-62	-48,4 (16)	77	75	2	1,3 (11)	0	2	-2	-100,0 (17)	96	80	16	9,1 (8)
France	1590	1590			2788	2788			3948	3948			96	96			2862	2862		

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Lecture : à la rentrée 1999-2000, lors du passage au deuxième cycle de Droit-Eco-AES, 32 jeunes entrent à l'Université de Bourgogne, 59 partent de l'Université de Bourgogne (solde migratoire de -27 personnes, ce qui place la région au 16^e rang parmi les 22 régions (avec un indice d'attractivité négatif de 29,7).

Tableau 34 - Flux et soldes migratoires des étudiants lors du passage au 3^e cycle par filière

Région	Droit-Eco-AES				Lettres et Sciences Humaines				Sciences				Santé			
	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)	Flux d'entrée	Flux de sortie	Solde migratoire	Indice régional d'attractivité (rang de la région)
Auvergne	86	98	-12	-46,8 (13)	15	31	-16	-50 (19)	56	96	-40	-20,6 (16)	1	14	-13	29,2 (20)
Bourgogne	59	100	-41	-26,3 (17)	15	28	-13	-20,6 (16)	64	92	-28	-36,4 (12)	11	8	3	-8,1 (10)
Centre	101	173	-72	-25,8 (18)	52	79	-27	-30,2 (15)	102	219	-117	-17,9 (18)	17	20	-3	15,8 (16)
Champagne-Ardenne	25	69	-44	-61,2 (20)	8	24	-16	11,1 (20)	56	85	-29	0,7 (13)	31	17	14	65,5 (9)
Franche-Comté	13	54	-41	-6,5 (22)	25	20	5	-34,8 (5)	75	74	1	-26,3 (9)	24	5	19	-86,7 (1)
France	3620	3381			1540	1568			3319	3756			817	591		

Sources : MENRT-DEPP, fichier de couplage 1998-1999 ; Perret, 2009.

Définitions : Flux de sortie = nombre de jeunes partant étudier dans une région autre que celle de résidence de leurs parents. Flux d'entrée = nombre de jeunes quittant la région de résidence de leurs parents pour venir étudier. Solde migratoire régional : différence observée entre les flux d'entrée et de sortie d'une région.

Tableau 35 - Les facteurs de migration des diplômés lors de l'accès au premier emploi

Caractéristiques	Ensemble		Supérieur court		Supérieur long	
	8,2	***	9,8	***		NS
Âge (1 année supplémentaire)	-0,3	***		NS	-0,5	***
Origine étrangère		NS		NS		NS
Environnement familial						
Homme sans enfant en 98	Réf.		Réf.		Réf.	
Homme avec enfant en 98	-5,6	***		NS	-5,3	***
Femme sans enfant en 98	-4,3	***	-12	***	-2,3	*
Femme avec enfant en 98	-1,1	***		NS	-1,8	***
En couple en 98	-3,4	**		NS	-3,1	**
Activité du père à la fin des études						
Indépendant		NS		NS		NS
Cadre		NS		NS	1,3	***
Profession intermédiaire		NS		NS		NS
Employé	Réf.		Réf.		Réf.	
Ouvrier		NS		NS		NS
Inconnue	-1,1	**	-1,5	*		NS
Chômeur ou inactif		NS	-2,4	*		NS
Retraité		NS		NS		NS
Capital humain						
Bac+1 ou bac+2 non diplômé	-1,2	***		NS		
Bac+2 santé et action sociale		NS	1,1	*		
DEUG, DEUST	1	*	1,7	**		
BTS ou DUT tertiaire	-1,2	**		Réf.		
BTS ou DUT industriel		NS	1,5	***		
2 ^e cycle LLSH	Réf.				Réf.	
2 ^e cycle maths, sciences et techniques	3,2	***			2,9	***
3 ^e cycle LLSH	3,8	***			4	***
Ecoles de commerce	5,1	***			5,1	***
3 ^e cycle maths, sciences et techniques	4,2	***			4,3	***
Ecoles d'ingénieur	5,3	***			5,3	***
Expérience professionnelle durant les études	1,2	***	1,3	***	1,2	***
Changement de région entre 6^e et fin des études	6,2	***	7,8	***	6	***

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

Note : L'individu de référence est un homme célibataire sans enfant sortant d'un second cycle lettres et sciences humaines d'origine française n'ayant pas changé de région entre la 6^e et la fin des études et dont le père est employé.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un étudiant qui a déjà changé de région entre la 6^e et la fin de ses études voit sa probabilité de migrer de 6 points.